

EDITION 2024-2025
**LE GUIDE DE
L'ENGAGEMENT**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

VOLONTARIAT - SNU - INITIATIVES ET PROJETS - BÉNÉVOLAT
CITOYENNETÉ - SÉCURITÉ PUBLIQUE - VALORISATION



Un secteur qui recrute pour des métiers qui ont du sens

Marseille, Digne-les-Bains, Manosque



La certification Qualiopi a été octroyée au titre des catégories:
- Actions de formation
- Actions permettant de valider les acquis de l'expérience

Des formations avec ou sans BAC

SANS DIPLÔME REQUIS

Maître d'apprentissage / Tuteur référent
Maîtresse de maison / Surveillant de Nuit
Accompagnant éducatif et social
Moniteur éducateur
Technicien de l'intervention sociale et familiale

POST BAC

Assistant de service social
Educateur de jeunes enfants
Educateur spécialisé
Educateur technique spécialisé



SUPÉRIEUR

Médiateur familial
Chef de service (CAFERUIS)
Directeur d'établissement (CAFDES)
Dirigeant d'entreprise de l'ESS (DEESS)
Ingénieur social (DEIS)

Besoin d'infos ?
Contactez-nous !

04 91 76 99 00
www.irts-pacacorse.com



Journées
Portes **O**uvertes

Marseille - 25 janvier 2025

Digne-les-Bains - 08 février 2025

Pour vous inscrire,
scannez moi



L'INFORMATION JEUNESSE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'Information Jeunesse en Provence-Alpes-Côte d'Azur est un réseau de proximité de près de **70 structures** s'adressant aux jeunes pour répondre à leurs demandes et les accompagner vers l'autonomie.

Présent sur tout le territoire régional, le réseau accueille les jeunes dans des structures locales et territoriales, labellisées Information Jeunesse.

Le réseau Info Jeunes informe tous les jeunes gratuitement, avec ou sans rendez-vous, de manière anonyme.

Divers services sont proposés dans le réseau Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur tous les sujets : Orientation, Organisation des études, Métiers et Formations, Emploi et Jobs, Engagement et Volontariat, Initiatives et Projets de jeunes, Mobilité internationale, Accès au numérique, Vie associative et étudiante, Santé, Logement, Culture et Loisirs.

Dans les structures Info Jeunes, l'accompagnement se fait en accueil individualisé ou en groupe, des permanences spécialisées peuvent être assurées par des structures partenaires : Mission locale, Armées, recruteurs...

Des ateliers collectifs sont organisés pour les collèges, lycées, organismes de formation ou pour tout autre groupe constitué.

Plusieurs structures Info Jeunes régionales interviennent dans les séjours de cohésion du SNU (Service national universel), sur le territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour présenter leurs missions et les dispositifs d'engagement.

Peuvent aussi être proposés : des services d'offres de jobs tout au long de l'année, d'offres de logements de particulier à particulier, Internet gratuit en libre accès, des tests d'orientation, des espaces thématiques d'accueil et d'exposition...

Info Jeunes/ CRIJ Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur édite pour la 7^{ème} année son guide Engagement en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les formes d'engagement sont nombreuses, et parfois méconnues. C'est pourquoi nous avons réalisé ce guide afin de présenter toutes les routes possibles de l'engagement : du bénévolat associatif (ponctuel ou régulier) aux multiples formes de volontariats (en France ou à l'étranger), en passant par l'action citoyenne (dans son lycée, sa fac, son lieu de travail ou sa ville).

Les structures Info Jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur vous informent et vous accompagnent pour trouver le dispositif d'engagement qui vous conviendra le mieux. (adresses des structures en fin de guide).

Retrouvez les actus d'Info Jeunes sur

www.infojeunes-paca.fr

et suivez-nous sur les réseaux sociaux :



#INFOJEUNESPACA



SOMMAIRE

ÊTRE BÉNÉVOLE

- Différentes formes de bénévolat p. 6
- Statut du bénévole p. 6
- Trouver du temps p. 7
- Se former p. 7

ÊTRE VOLONTAIRE

- Service civique en France et à l'étranger p. 10
- Corps Européen de Solidarité (CES) p. 12
- Volontariat de solidarité internationale (VSI) p. 13
- Volontariat franco-allemand (VFA) p. 14
- Volontaire dans le domaine de l'aide humanitaire p. 14
- Volontariat international de la Francophonie (VIF) p. 15
- Volontariat des Nations unies (VNU) p. 15
- Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA) p. 16

S'ENGAGER COMME ANIMATRICE / ANIMATEUR

- Passer le BAFA et le BAFD p. 16

S'ENGAGER DANS LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

- S'engager dans la Défense nationale et la gendarmerie p. 17
- S'engager dans la Police nationale p. 19
- Pompier volontaire : Sapeurs et marins p. 19
- Secouriste bénévole p. 19
- Volontaire à l'EPIDE p. 20

ÊTRE ENGAGÉ.E DANS LA CITOYENNETÉ

- Le « parcours de citoyenneté » pour les jeunes p. 21
- Voter p. 22
- La réserve civique et autres réserves citoyennes p. 23
- Service national universel (SNU) p. 24
- Engagement local et régional p. 25
- Engagement dans la vie scolaire et étudiante p. 27
- Engagement dans le monde du travail p. 28

S'ENGAGER DANS DES INITIATIVES ET DES PROJETS

- Le projet p. 29
- Se faire aider p. 29
- Focus sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : Entrepreneur.euses engagé.es p. 29
- Financer son projet p. 30

S'ENGAGER : RECONNAISSANCE ET VALORISATION

- Des droits acquis grâce à l'engagement p. 34
- Les outils de valorisation p. 36

CARNET D'ADRESSES

- Adresses ressources régionales p. 37
- Le réseau Info Jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur p. 40



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

TROUVER SA VOIE

SENGAGER.FR



L'ARMÉE DE TERRE
RECRUTE ET FORME

16 000 POSTES

**POUR EN SAVOIR PLUS CONTACTEZ LE CENTRE
DE RECRUTEMENT (CIRFA) LE PLUS PROCHE**

CIRFA de Nice
Caserne filley, 2 rue Sincaire
06300 Nice France
04 93 62 78 73

CIRFA de Marseille
28 rue des Catalans
13007 Marseille France
04 13 59 47 70

CIRFA de Gap
4 rue Bayard
05000 Gap France
04 92 67 54 27

CIRFA de Toulon
322 Boulevard Commandant
Nicolas
83000 Toulon France
04 22 43 90 10

CIRFA d'Aix en Provence
Boulevard des Poilus
13100 Aix en Provence France
04 42 95 18 31

CIRFA d'Avignon
32 rue Joseph Vernet
84000 Avignon France
04 90 14 52 93

ÊTRE BÉNÉVOLE

Différentes formes de bénévolat

Avant de se lancer dans une action de bénévolat, il faut se poser les bonnes questions :

Quel sens veut-on donner à son engagement ? Pourquoi le faire et dans quel domaine ?

Quel temps est-on prêt à y consacrer ? Une fois engagé dans une structure, celle-ci compte sur le.s bénévole.s...

Le bénévolat peut s'exercer dans tous types d'associations : sportives, culturelles, sociales, humanitaires ou de solidarité, et prendre différentes formes comme par exemple : **Chantiers de jeunes bénévoles** : pour certains dès 13 ans et jusqu'à 30 ans, c'est l'occasion de rencontrer des personnes d'origines et de cultures diverses, autour d'un projet de rénovation, d'archéologie, de protection de l'environnement ou de soutien aux plus fragiles.

Non rémunérés, petite participation financière, en France et à l'étranger.

Réserve civique : voir partie « Citoyenneté » de ce guide

Bénévolat de compétences : les salariés peuvent donner de leur temps personnel pour aider des associations dans la réalisation de leurs projets

Mécénat de compétences : les salariés aident des associations d'intérêt général sur leur temps de travail avec l'accord de leur entreprise

Bénévolat à distance et collaborations en ligne :

www.associations.gouv.fr
rubrique je veux m'engager
www.jeveuxaider.gouv.fr
www.diffuz.com

Pour trouver une mission de bénévolat, contacter : les structures Info Jeunes, France bénévolat, Tous Bénévoles, les DDVA (Délégués départementaux à la vie associative), les sites gouvernementaux comme « je veux aider » : voir le carnet d'adresses.

Autres pistes : les CRIB - Centres

de Ressources et d'Information des Bénévoles (coordonnées sur le site www.associations.gouv.fr), les maisons des associations, les mairies, le bouche à oreille, la presse...

Le département des Bouches-du-Rhône a créé la Team 13, collectif de jeunes 11/25 ans prêts à s'engager auprès des associations du territoire sur des missions bénévoles et citoyennes ponctuelles.

Renseignements inscriptions :

<https://moncompte.departement13.fr>

Tél : 04 13 31 96 65

team13@departement13.fr

Statut du bénévole

Situation dans laquelle une personne apporte temps et compétences à titre gratuit pour une autre personne ou un organisme, c'est un engagement libre, sans autre lien financier que d'éventuels dédommagements de frais, ni lien de subordination juridique. Il peut être interrompu sans procédure, ni dédommagement.

Seule obligation : respecter les statuts de l'organisme au sein duquel s'exerce le bénévolat, ainsi que les normes de sécurité du domaine d'activité. Le bénévole ne perçoit pas de rémunération mais peut parfois être dédommagé de frais induits par son activité (déplacements, hébergement, achat de matériel...).

Les bénévoles ayant une activité régulière peuvent bénéficier de « titre restaurant du bénévole ».

www.service-public.fr
rubrique fiches pratiques par thème/association

Protection du bénévole : aucun droit à la prise en charge de ses dépenses de santé n'est lié au statut du bénévole.

Responsabilité civile : Il appartient aux associations d'assurer leurs bénévoles et de les indemniser s'ils subissent des dommages corporels. Inversement, en cas de dommages causés par un bénévole, puisqu'il

agit sous l'autorité directe de l'association, la responsabilité de l'association peut être engagée, sauf si le dommage a été causé par une faute du bénévole. Dans ce cas la responsabilité pénale du bénévole peut être engagée.

Trouver du temps

Différents congés existent pour faciliter un engagement régulier ou une expérience ponctuelle.

Congé solidaire :

www.france-volontaires.org,
rubrique Avant le volontariat /

Congé de solidarité internationale :

www.service-public.fr, dans barre de recherche taper volontariat

Congé sabbatique :

www.service-public.fr rubrique Travail/formation/congés dans le secteur privé

Réduction du Temps de Travail :

pour les salariés qui exercent des responsabilités à titre bénévole.

Loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail (article 15)

www.legifrance.gouv.fr

Congé de représentation :

www.service-public.fr/associations
rubrique fonctionnement d'une association

Congé engagement :

www.associations.gouv.fr/conge-engagement.html

Congé de formation animateur ou cadre jeunesse :

www.service-public.fr
rubrique formation des salariés du secteur privé

Autres congés de formation continue, professionnelle et tout au long de la vie : (Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel). Depuis le 1er janvier 2019, chaque actif (hors agents publics) dispose d'un compte personnel de formation (CPF) crédité en euros. Le CPF peut être alimenté

aussi par les activités bénévoles et de volontariat, et servir ainsi à cofinancer un projet.

www.moncompteformation.gouv.fr
<https://travail-emploi.gouv.fr>
rubrique formation professionnelle

Se former

Importante, recommandée, parfois indispensable, la formation des bénévoles leur permet d'être plus efficaces et d'acquérir de réelles compétences supplémentaires.

Le CFGA, certificat de formation à la gestion associative, est délivré après une formation théorique et pratique (gestion administrative, financière et humaine).

En savoir + :

www.associations.gouv.fr

Où préparer le CFGA ?

- Université de Toulon :

www.univ-tln.fr

D'autres formations, courtes et thématiques peuvent être proposées par des associations, soit gratuites, soit financées par différents dispositifs de formation, notamment le CPF (voir ci-dessus). Le Mouvement Associatif Région Sud PACA correspondant du CNAJEP en région, regroupe des structures proposant des formations :

<https://lemouvementassociatif-sudpaca.org>

Ressources complémentaires : voir le carnet d'adresses



Corentin, 21 ans, bénévole au sein de l'ADEPAPE

Je suis bénévole au sein de l'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance (ADEPAPE 13) depuis deux ans.

J'ai décidé de m'investir dans cette association car le domaine de l'enfance me touche particulièrement et je trouve important de donner du temps pour les autres.

J'ai organisé pour cette association deux concours d'éloquence en faveur des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance dans le but de leur faire découvrir l'art oratoire.

Valoriser leur travail, leur aisance à l'oral ainsi que leur parcours à contribué au succès des deux concours.

Je suis également présent lors des soirées organisées où je rencontre d'autres jeunes.

Ce bénévolat me permet de concilier l'aspect relevant de l'organisation de projets avec celui du monde associatif.

En plus de cette vie associative, je suis passionné d'art (photographie, poésie), ce qui me mène à organiser des expositions dans plusieurs villes de France.



La marque référence
de l'édition publicitaire

Agence Nord (Rouen) : Tél. 02 32 96 31 31
Agence Centre (Bourges) : Tél. 02 48 20 58 57

Dépôt légal 4^e trimestre 2024 - N° 207-06



www.connect-comtogether.com

CUNNECT
est une marque PYGMA

PRINT &
DIGITAL

UFCV

bafa - bafd

Passe ton Bafa ET DEVIENS ANIMATEUR-RICE !

UNE FORMATION COURTE DÈS 16 ANS !

- UN JOB RÉMUNÉRÉ
- UN ENGAGEMENT CITOYEN
- UNE PREMIÈRE PRISE DE RESPONSABILITÉS

Postule sur **PACA@UFCV.FR** ou au **04 83 76 09 83**



Flashe ce QRcode
pour accéder au site
BAFA.UFCV.FR

Rejoins-nous sur    Génération Bafa !



ÊTRE VOLONTAIRE

Le volontaire s'engage au sein d'une association ou entreprise pour une mission au service de l'intérêt général et pour une durée précise. Il perçoit en contrepartie une indemnité non imposable et bénéficie d'une couverture maladie. Plusieurs formes de volontariat existent en France ou à l'étranger.

La Loi du 10 mars 2010 relative au **Service Civique** a créé deux formes de Service Civique : l'engagement de Service Civique et le volontariat associatif. Cette loi regroupe, par ailleurs, d'autres formes de volontariat : activités de volontariat/Corps Européen de Solidarité, Volontariat de Solidarité Internationale, volontariat international en entreprise, volontariat international en administration.

Service civique en France et à l'étranger

L'engagement de Service Civique est une politique publique qui vise à favoriser la mixité et la cohésion sociale.

Pour qui ? Tous les jeunes entre 16 et 25 ans, jusqu'à 30 ans si en situation d'handicap, sans conditions de diplôme.

Durée : de 6 à 12 mois, 8 en moyenne selon les missions, 24h par semaine minimum et jusqu'à 35h.

Quel type de mission ?

Mission d'intérêt général dans les domaines suivants :

Solidarité, Environnement, Sport,

Culture et loisirs, Éducation pour tous, Santé, Mémoire et citoyenneté, Développement international et action humanitaire, Citoyenneté européenne, Intervention d'urgence en cas de crise.

La mission peut être effectuée auprès d'associations, d'ONG, de fondations, d'établissements publics ou de collectivités territoriales en France ou à l'étranger. Désormais, le service civique s'articule avec le SNU (Service National Universel), cf rubrique : Être engagé.e dans la citoyenneté de ce guide.

Indemnité : 619,83 €

Majoration de cette indemnité sur critères sociaux pour les étudiants boursiers et les bénéficiaires du RSA : 114,95 €

Indemnité pour les missions à l'étranger : 673,02 €

Au total, selon les situations, les volontaires en Service civique perçoivent entre 619,93 euros et 734,78 euros par mois.

L'indemnité de Service Civique est entièrement cumulable avec l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et l'Aide au Logement.

Le.la jeune volontaire est accompagné.e par un.e tuteur.trice, participe à une phase de préparation et il.elle est soutenu.e dans sa réflexion sur son projet d'avenir. Autres avantages : protection sociale intégrale, formation civique et citoyenne et Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1), carte de Service



Bon à savoir

Consulter la plateforme régionale lancée en mars 2022 par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) concernant l'engagement des jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Vous y trouverez des informations sur les formations civiques et citoyennes, le tutorat, les actualités, les ressources....

<https://engagement-jeunesse-paca.org>

Civique (mêmes avantages que les étudiants). À l'issue de la mission, le/la volontaire reçoit une attestation officielle et réalise un bilan nominatif mettant en avant les compétences acquises. L'engagement en service civique est valorisé dans son parcours (formation, recherche d'emploi). Il/elle peut candidater auprès de

l'Institut de l'Engagement pour bénéficier d'un accompagnement plus poussé dans ses projets (recherche d'emploi, formation ou création d'entreprise)

www.engagement.fr

>> En savoir + :

www.service-civique.gouv.fr



Bon à savoir

Toute personne âgée de plus de 25 ans peut effectuer un volontariat associatif pour mener à bien, entre 6 et 24 mois, des missions d'intérêt général auprès d'associations, de fondations ou, dans les départements et collectivités d'outre-mer, de personnes morales de droit public. Les volontaires bénéficient d'une indemnisation et d'une couverture sociale complète financées par l'organisme d'accueil. www.service-public.fr



“

Témoignage



Engagement en Service civique, Camélia Attalah, 21ans

J'ai décidé de faire un service civique en parallèle de ma licence d'économie et gestion après un redoublement à la faculté d'un seul semestre qui m'a valu une période de janvier à septembre sans cours. Au lieu d'obtenir un job étudiant comme j'ai pu en avoir par habitude, j'ai décidé de m'engager et d'effectuer un service civique pour une période de 8 mois. Cet engagement me permet premièrement de subvenir à mes besoins en complétant mes revenus avec l'indemnisation, mais aussi surtout, il me permet de toucher à un nouveau monde professionnel et de m'ouvrir un nouveau réseau professionnel en plus d'être une expérience valorisante à ajouter à mon CV.

Ma mission consiste à promouvoir l'Information Jeunesse en tant qu'ambasadrice de l'Info Jeunes. Elle se répartit ainsi : je m'occupe du pré-accueil des jeunes au sein de ma structure de mission, je les oriente vers le service dont ils ont besoin ou je les informe si je peux répondre directement à leurs questions. J'assiste aux accueils de groupe de jeunes au sein même du de la structure, en présentant les différents services. De plus, j'effectue des interventions hors les murs, au sein de lycées ou de centres SNU afin de toujours promouvoir l'Info Jeunes. Ce sont des animations avec différents types de jeux, que je prépare en interne quand je ne suis pas en extérieur.

Corps Européen de Solidarité (CES)

Ce programme s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans souhaitant s'engager dans des actions de solidarité en France ou en Europe. Ce programme permet aux jeunes d'apporter leur contribution dans différents champs d'intervention de la solidarité (inclusion, éducation, citoyenneté et participation démocratique, culture, santé...) **de 2 semaines à 12 mois** au sein d'une structure en **Europe ou dans un pays voisin de l'Europe**. Il leur permet de découvrir une autre culture et d'acquérir des compétences utiles à leur développement personnel et professionnel. Cela peut aussi être un tremplin pour le montage d'un projet ou un engagement bénévole. À la fin de leur engagement, ils reçoivent un certificat de participation au Corps Européen

de Solidarité qu'ils peuvent mentionner sur leur CV.

À noter : Les frais de transport, d'hébergement et d'assurance sont pris en charge et les volontaires bénéficient d'une somme forfaitaire différente selon le niveau de vie du pays de destination, pour leur nourriture et argent de poche, éventuellement de soutien linguistique et d'une formation de préparation au départ adéquate.

>> En savoir + :

www.corpeuropeensolidarite.fr

Structures d'envoi régionales CES et Service civique international :

voir le carnet d'adresses

Spécial Hautes Alpes :

Aide financière - Coup de pouce service civique

Le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport de la DSDEN des Hautes-Alpes lance une aide pour inciter les jeunes à **démarrer une mission de service civique**.

L'objectif est d'encourager les jeunes à s'engager dans une mission de service civique hors de leur lieu de résidence et en particulier dans des territoires où les loyers sont élevés.

Cette **aide financière** permettra de subvenir aux besoins des volontaires liés :

- **au logement** (aide au premier loyer)
- **à la mobilité des jeunes** (carte transport collectif, achat vélo, carburant, ...)

Pour bénéficier de l'aide il faut **que le lieu de la mission soit éloigné du lieu de résidence et que le jeune soit en cours de recrutement**. L'attribution de l'aide est concomitante avec la signature du contrat d'engagement. La bourse peut être attribuée même si le service civique a commencé. Le plafond de l'aide est de 600 euros.

www.ac-aix-marseille.fr



Témoignage



Martina, 27 ans, en Corps Européen de Solidarité (CES) chez Info Jeunes Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Je m'appelle Martina, je suis italienne et j'ai 27 ans. Mon expérience CES à Marseille m'a permis d'apprendre le français, alors que je ne savais pas dire un mot en arrivant. Aujourd'hui, après presque un an, je suis capable de développer et d'animer des ateliers en français toute seule.

J'ai également développé des compétences professionnelles en gestion de projets grâce à mon expérience chez Info Jeunes, ainsi que dans le domaine de l'animation et de l'éducation non formelle, compétences qui, je l'espère, m'ouvriront des portes à l'avenir. En plus, j'ai rencontré des personnes incroyables avec lesquelles j'ai maintenant des projets de vie et des valeurs communes, des amitiés que je sais durables. Ce n'est pas quelque chose de banal. J'ai aussi découvert une ville fantastique, vivante, offrant des panoramas à couper le souffle. Comment ne pas tomber amoureux ou amoureuse de cet endroit du monde ?

Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Ce programme national permet à toute personne majeure de s'engager, pour une période de 1 à 2 ans dans un projet de solidarité (actions d'éducation, de santé, coopération humanitaire...).

Les volontaires sont pris en charge par l'une des associations agréées qui cofinancent la formation, les frais de voyage, l'indemnité, la couverture sociale et l'accompagnement au retour.

Pour contacter une association agréée VSI :

www.france-volontaire.org



Bon à savoir

Le Réseau des Espaces Volontariats (REV) : centres de ressources dédiés à tous les acteurs du volontariat de l'association France Volontaires, conseillent, orientent les acteurs et organisent des actions pour promouvoir les formes de volontariat et mettre en réseau les acteurs

www.france-volontaire.org



Témoignage



Anne-Isabelle Münz, volontaire de solidarité internationale, engagée pour un projet d'eau et d'assainissement au Cambodge

Anne-Isabelle est arrivée au Cambodge en juillet 2021 et elle a réalisé une mission de volontariat de solidarité internationale (VSI) au sein de GESCOD (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Déve-

loppement). Elle était responsable d'un projet pour alimenter en eau potable le village de Teuk Krohom et créer un syndicat des eaux dans le bassin de Stung Sen. « Pour moi, le volontariat est une excellente façon de partir s'engager à l'étranger dans de bonnes conditions, dans un cadre qui garantit la qualité de la mission et son utilité locale. J'ai donc décidé de faire un VSI, je souhaitais travailler dans le domaine de l'aide au développement, c'était important pour moi d'être impliquée dans des projets avec des effets de long terme. Par ailleurs, j'ai vécu en Inde pendant 6 ans quand j'étais petite et je voulais retourner en Asie, mais je ne connaissais pas l'Asie du Sud-Est, c'était donc l'occasion de découvrir une nouvelle région et une nouvelle culture. Enfin, le projet au Cambodge était très intéressant pour moi professionnellement car je n'avais jamais travaillé sur ce type de projets, c'était un excellent moyen pour m'enrichir personnellement et sortir de ma zone de confort tout en développant de nouvelles compétences professionnelles que je pourrai valoriser dans la suite de mon parcours professionnel. »

Retrouvez l'ensemble de son témoignage :

<https://france-volontaires.org>

Volontariat franco-allemand (VFA)

Le VFA s'adresse aux 18-25 ans. Il permet aux volontaires de s'engager en faveur d'un projet collectif, pendant 12 mois en effectuant une mission d'intérêt général au sein d'une association ou d'un établissement scolaire français ou allemand dans le domaine culturel, écologique, social, sportif, etc. Le volontaire a le statut de service civique et bénéficie d'un accompagnement binational avec une formation interculturelle, civique et linguistique.

>> En savoir + :

www.ofaj.org/

Volontariat dans le domaine de l'aide humanitaire

Dans le cadre du Corps Européen de Solidarité (CES), le volontariat dans le domaine de l'aide

humanitaire s'effectue dans des pays hors Union européenne où se déroulent des activités et des opérations d'aide humanitaire. Profil concerné : du débutant (moins de 5 ans d'expérience) à l'expert (plus de 5 ans d'expérience). Formation commune à tous les volontaires à l'issue de laquelle leur aptitude sera jugée. Les volontaires doivent avoir 18 ans minimum et être citoyens ou résidents longue durée d'un État membre de l'Union européenne.

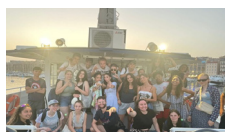
Prise en charge les dépenses durant la mission (frais de transport, d'assurance et de logement).

Indemnité mensuelle variable selon le pays d'affectation et indemnité de réinstallation pour couvrir les frais de retour. Pour tous ceux qui n'ont pas la possibilité de partir, le programme propose de faire un volontariat en ligne.

<https://youth.europa.eu>



Témoignage



OFAJ
DFJW

Inesse, déléguée OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) et Une Terre Culturelle

Dès mon plus jeune âge j'ai voulu faire du sport, participer à un échange foot à l'étranger, partir voyager, mais ma famille ne voulait pas. En obtenant

leur consentement, je me suis découvert des talents de persévérance...mon 1er échange « Sports sans frontières » avec Une Terre Culturelle en Turquie m'a révélé ce qu'est l'échange, qui est « l'autre ». J'ai gagné la confiance de mes parents et de l'association Une Terre Culturelle avec qui je suis devenue ambassadrice mobilité internationale bénévole. En Allemagne on peut faire des échanges avec l'OFAJ même si on ne parle pas allemand. Ça m'a apporté une ouverture d'esprit, un regard extérieur sur moi et sur mon pays, ma culture. En allant vers l'autre, j'ai augmenté mon estime de moi-même, ma curiosité, mon envie de découverte, et tout cela m'aide beaucoup dans ma vie personnelle et professionnelle. En plus de connaître de nouvelles langues, je me fais de vrais amis. Tout est 100% pris en charge par l'OFAJ (ex un séminaire à Berlin où nous avons réfléchi aux conflits vécus par nos ancêtres, pour ne pas oublier ni recommencer). N'ayez pas peur ! osez demander !

Volontariat international de la francophonie (VIF)

Le VIF offre aux jeunes francophones de 21 à 34 ans la possibilité de s'investir dans un projet de développement de la francophonie au sein d'institutions francophones pendant 1 an. Ce programme leur permet de valoriser leur formation, leurs compétences techniques ainsi que leurs qualités personnelles, tout en contribuant à des actions en faveur du développement de la Francophonie.

Le candidat doit avoir la nationalité de l'un des 57 États ou gouvernements membres de la francophonie et être titulaire d'un diplôme universitaire ou équivalent.

Le volontaire perçoit une indemnité mensuelle de subsistance et

bénéficie d'assurances. Les allers-retours entre le pays d'affectation et le pays d'origine sont pris en charge par l'OIF et/ou la structure d'accueil.

>> En savoir + :

www.jeunesse.francophonie.org

Volontariat des Nations unies (VNU)

Ce programme de volontariat a pour objectif de soutenir la paix et le développement dans des communautés à travers le monde. Les jeunes diplômés âgés de 25 ans minimum, avec un diplôme universitaire ou un diplôme de technicien supérieur, avec au moins 2 ans d'expérience professionnelle, possédant de bonnes connaissances dans au moins une des trois langues de travail du programme VNU (anglais, français ou espagnol), et capables de travailler dans un environnement multiculturel peuvent postuler. La plupart des missions se déroulent entre 6 et 12 mois, des missions de moins de 3 mois sont possibles.

Le volontaire reçoit une allocation de subsistance, les frais de trans-



Bon à savoir

Découvrir le monde - Un portail national pour vivre une expérience à l'étranger.

www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr

port et une allocation pour frais d'installation, une assurance vie, santé et invalidité permanente, des congés annuels et une allocation pour frais de réinstallation.

>> En savoir + : www.unv.org/fr
volontaire sur site ou en ligne
<https://app.unv.org>

Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA)

Ces dispositifs permettent aux étudiants, jeunes diplômés ou en recherche d'emploi, de 18 à 28 ans, de nationalité française ou européenne, de s'engager comme volontaire international, pour une

période de 6 à 24 mois (renouvelable), dans une entreprise française implantée à l'étranger (VIE) ou en administration (VIA). Dans ce dernier cas, les volontaires participent à l'action de la France dans une ambassade, un consulat, une mission économique française à l'étranger ou dans un service de coopération et d'action culturelle. Être volontaire international permet de bénéficier d'un statut public protecteur : les volontaires reçoivent une indemnité forfaitaire, variable selon les pays d'affectation. Les frais de voyage et d'installation et la protection sociale sont pris en charge.

>> En savoir + :
<https://mon-vie-via.businessfrance.fr>

S'ENGAGER COMME ANIMATRICE / ANIMATEUR

Passer le BAFA et le BAFD

Un job pas comme les autres : À partir de 16 ans, les animatrices et animateurs BAFA interviennent auprès de jeunes publics qu'ils vont ouvrir aux valeurs de l'éducation populaire, de la solidarité et du mieux vivre ensemble. En même temps, la formation et les actions menées en équipe leur apportent des compétences utiles à leurs projets d'avenir.

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation) est un diplôme d'État permettant d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle des enfants et des adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Une formation en 3 étapes : une session de formation générale de 8 jours, un stage pratique de 14 jours minimum, une session d'approfondissement ou de qualification de 6 à 9 jours.

Les titulaires du BAFA complet qui veulent passer à la direction de centres de vacances ou autres ACM, doivent obtenir le BAFD après 18 ans.

www.jeunes.gouv.fr

Attention chaque structure préparant

au BAFA a des spécificités et des tarifs variables, il convient de bien comparer les offres. Il existe des aides pour financer une partie de la formation au BAFA : CAF, Conseil Régional PACA, Mairies, Comités d'entreprises, organisateurs d'ACM Cf. Fiche «Le Bafa et la BAFD», éditée par Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur. Voir aussi le portail www.mesdroitssociaux.gouv.fr/ accueil et le site : www.service-public.fr

Aide spécifique exceptionnelle de 100 €, pour les jeunes ayant accompli une mission de service civique entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2023 et souhaitant s'engager dans une formation au BAFA ou au BAFD. La date limite de dépôt des demandes est fixée au 30 novembre 2024 inclus.

<https://www.asp-public.fr>

Vous avez validé votre formation générale du BAFA ?

Votre engagement peut être reconnu comme phase 2 du SNU à la place de la réalisation de la MIG (mission d'intérêt général).



Témoignage



Pablo, en formation BAFA

Si je devais résumer mon stage BAFA en un mot ce serait sûrement : Apprentissage. Cette semaine fut pour moi tout d'abord un apprentissage sur la fonction d'animateur (qui était extrêmement qualitative et formatrice grâce aux méthodes d'apprentissage ludiques et pédagogiques) certes. Mais ce fut surtout un apprentissage sur les autres, je me suis retrouvé face à plus de vingt inconnus avec qui j'ai appris à sympathiser et à connaître. Dans une ère où les relations sociales se font de moins en moins spontanées à cause d'un individualisme grandissant, ce BAFA m'a permis de faire des rencontres que je n'aurais jamais faites de mon plein grès. Chacun a son trait d'extravagance qui le rend « différent » mais cette différence nous rend unique. Enfin cette semaine fut un apprentissage sur moi-même, sur comment « cultiver » cette extravagance chez moi, mais surtout chez les autres. J'ai appris à travailler en groupes grâce aux nombreux travaux de groupes comme le « grand jeu » avec une quarantaine d'enfants. J'ai appris à exploiter les points forts de chacun afin de faire avancer un groupe et atteindre un objectif commun. Pour conclure je me suis vraiment amusé et j'ai emmagasiné énormément d'expériences tout autant personnelles que professionnelles. Alors je souhaite un grand merci à la FSGT et à la Ville de Marseille.

S'ENGAGER DANS LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Plusieurs statuts et dispositifs d'engagement existent. Pour certains, une contrepartie financière est demandée.

S'engager dans la Défense nationale et la gendarmerie

Service militaire volontaire (SMV)

Le SMV s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans éloignés de l'emploi et sans qualification. Avec deux options : les volontaires « stagiaires » signent un contrat de 8 à 12 mois, suivent une formation civique et citoyenne, une remise à niveau scolaire et peuvent passer leur permis de conduire. Ils peuvent aussi suivre une formation professionnelle qualifiante. Les volontaires « experts », titulaires au minimum du brevet des collèges, d'un CAP ou d'un BEP, acquièrent une première expérience professionnelle dans l'instruction à la conduite, la comptabilité, les ressources humaines, le secrétariat ou en participant à l'encadrement des volontaires stagiaires. Le volontaire

expert signe un contrat d'un an renouvelable 4 fois. Dans les deux options, les volontaires sont logés et nourris en caserne et perçoivent une rémunération.

>> En savoir + : www.le-smv.org

7 centres en France, dont Marseille :

Antenne du SMV
3 Impasse des Tirailleurs
13009 Marseille
Tél : 06 28 49 51 40
asmv-marseille.recrutement.fct@def.gouv.fr
www.le-smv.org

Le service militaire adapté (SMA), pour les jeunes d'outre-mer

Le SMA a pour mission de faciliter l'insertion dans la vie active des jeunes d'outre-mer de 18 à 25 ans sans qualification et éloignés de l'emploi : formation militaire initiale remise à niveau dans les savoirs de base, éducation civique, formation aux premiers secours, préformation professionnelle et permis de conduire.

>> En savoir + : www.le-sma.com



Témoignage



Pierre Derupty-Doucet, réserviste Gendarmerie nationale Alpes-de-Haute-Provence

J'ai intégré la réserve opérationnelle des Alpes-de-Haute-Provence en juillet 2021. Nous sortions de la pandémie du COVID, et j'étais alors étudiant à Sciences Po Lille lorsque le groupement de Gendarmerie des Alpes-de-Haute-Provence (où réside ma famille et dont je suis originaire) a fait un appel à volontaire pour intégrer la réserve opération-

nelle. Ancien élève du lycée militaire d'Aix-en-Provence, je voulais m'engager en gendarmerie à 18 ans. Différents éléments ont fait que je n'ai pas embrassé cette carrière, et intégrer la réserve opérationnelle était un moyen de pallier cette vocation. Le service et la protection de la population étaient des thématiques qui m'attiraient. Après un entretien avec la cellule réserve et une visite médicale, j'ai réalisé ma PMG (Préparation Militaire Gendarmerie). Durant cette PMG, d'une durée de 15 jours, on nous apprend les rudiments de l'intervention professionnelle (incluant le contrôle routier, le contrôle et l'interception d'un individu, le maniement d'un bâton télescopique et d'un pistolet semi-automatique). J'avais alors 25 ans lorsque j'ai intégré la réserve du groupement. J'apprécie particulièrement l'ambiance assez bienveillante qui y règne, la symbiose qui se fait entre les anciens gendarmes d'actives et les réservistes qui n'ont pas de passé militaire, comme ce fut mon cas, et enfin la diversité des missions proposées. J'ai réalisé l'an dernier une cinquantaine de jours de réserve, principalement dans les Alpes-de-Haute-Provence, mais on peut être déployé (en fonction de nos envies et disponibilités) dans toute la région Paca et même partout en France.

Si vous vous voulez vivre une expérience humaine, servir une des plus vieilles institutions françaises, et participer à la protection de la population, je ne peux que vous encourager à intégrer la réserve opérationnelle de la Gendarmerie Nationale.

Devenir réserviste opérationnel des armées ou de la gendarmerie nationale

L'État a créé une garde nationale composée de volontaires qui s'engagent au service de la protection des Français.

Conditions d'accès : avoir plus de 17 ans, être français et jouir de ses droits civiques, pouvoir concilier vie professionnelle ou familiale et engagement dans la réserve. Le contrat est de 1 à 5 ans renouvelable et prévoit une formation, une aide au permis de conduire et éventuellement des bourses d'études.

>> En savoir + :

www.info.gouv.fr/risques

S'engager dans la réserve civile de la Gendarmerie nationale

www.info.gouv.fr/risques

La réserve citoyenne de défense et de sécurité est constituée de volontaires agréés auprès d'autorités militaires et de gendarmerie en raison de leurs compétences, de leur expérience, mais aussi de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale. Son rôle principal est de diffuser l'esprit de la Défense nationale et de contribuer au renforcement du lien entre les armées et la société civile

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

La réserve citoyenne cyberdéfense (RCC), cercle de confiance issu de la société civile, rassem-

blant professionnels et étudiants en fin d'études, s'intéressant de près au domaine de la cybersécurité et de la cyberdéfense.

www.defense.gouv.fr

Réserviste local à la jeunesse et à la citoyenneté (RLJC). Recrutés dans les réseaux associatifs de proximité (éducateur.trices, enseignant.es, habitant ou travaillant au sein des cités), les RLJC sont des ambassadeur.drices de la Défense nationale, déployés au sein des quartiers sensibles et des zones rurales. Rattachés au Délégué ministériel à la jeunesse et à l'égalité des chances (DMJEC), ils relèvent en local des délégués militaires départementaux.

www.defense.gouv.fr

S'engager dans la Police nationale

> Service volontaire citoyen

Accessible aux plus de 17 ans, ce dispositif permet aux volontaires bénévoles d'accomplir, pour une durée de 1 an renouvelable, des actions de prévention, médiation sociale ou solidarité au sein de la Police Nationale.

> Réserve opérationnelle dans la Police nationale La réserve opérationnelle permet aux citoyens d'intégrer un service de police et d'apporter un renfort temporaire opérationnel aux services actifs de police en effectuant des missions identiques à celles du policier.

Conditions être de nationalité française ; être âgé de 18 à 67 ans ; voir toutes les conditions et les modalités d'inscriptions sur

www.police-nationale.interieur.gouv.fr

> Réserve civique (ou citoyenne) au sein de la Police nationale

Tous citoyens de plus de 16 ans souhaitant s'engager bénévolement

au sein d'un service de la Police nationale. Offres de missions sur le site : www.jeveuxaider.gouv.fr

Pompier volontaire : sapeurs et marins

Les sapeur-pompier volontaires (SPV) sont des **citoyens ordinaires dès 16 ans** qui, en parallèle de leur vie professionnelle ou de leurs études, ont choisi de se rendre disponible pour répondre à toute alerte émise par le centre de secours dont ils dépendent. Ils suivent régulièrement des formations et peuvent assurer toutes les missions incombant aux services d'incendie et de secours. Les SPV s'engagent sur le long terme, ils perçoivent une contrepartie financière et reçoivent une formation.

Jeune sapeur-pompier volontaire (JSPV)

Les sections de JSPV initient, dès l'âge de 11 ans, les jeunes aux techniques propres aux services d'incendie et de secours. Être âgé de 11 à 18 ans (cela peut varier en fonction des départements).

Vous suivrez une formation tout au long de l'année scolaire, souvent les mercredis et/ou samedis.

>> En savoir + :

www.pompiers.fr
www.pompiers.fr

Jeune marin-pompier de Marseille

JMPM forment en 3 ans de jeunes sportifs motivés dès 14 ans.

>> En savoir + :

www.marinspompiersdemarseille.com

Secouriste bénévole

La formation aux Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) permet de devenir secouriste. Une fois formé à la prise en charge de victimes d'accident, de malaises, etc. Vous pourrez intervenir seul ou en équipe, avec ou sans matériel, afin de réaliser les gestes de premiers secours qui s'imposent. La formation aux Premiers



Bon à savoir

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) reçoit et sélectionne les candidatures de sapeurs-pompiers volontaires.

>> En savoir + :

www.pompiers.fr/annuaire-des-contacts

secours en équipe de niveau 2 (PSE2) permet de devenir équipier secouriste, c'est-à-dire d'intervenir en binôme ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe au sein d'un poste de secours ou d'un dispositif de secours d'urgence. L'engagement est ponctuel sur des missions. Par exemple : poste de secourisme durant une manifestation publique, concert, match de foot, etc.

<https://www.jeveuxaider.gouv.fr>

Plusieurs associations, comme la Croix-Rouge, la Croix-Blanche, la Protection civile ou la Fédération française de sauvetage et de secourisme préparent au PSE1 et PSE2. Vous pouvez également vous adresser à l'Union des sapeurs-pompiers de votre département.

www.secourisme-pratique.com

Certaines mairies proposent des aides financières pour payer la formation.

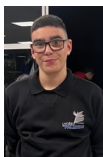
Volontaire à l'EPIDE

L'EPIDE - Établissement pour l'insertion dans l'emploi – est un acteur reconnu de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle. Les volontaires sont accueillis en internat, dans un cadre structuré, où ils vivent les valeurs de la République. Objectifs : construire et réussir son projet professionnel ; acquérir une formation générale et spécialisée ; apprendre à prendre soin de soi et des autres.

www.epide.fr



Témoignage



Matteo, 16 ans, engagé comme Sapeur-pompier Volontaire à Nice (06)

L'envie de devenir Sapeur-Pompier Volontaire (SPV) m'a été transmise par mon parrain qui est lui-même pompier professionnel. À 13 ans j'ai commencé à m'entraîner tous les week-ends en vue de la présélection que je viens de réussir à 16 ans pour devenir Sapeur-Pompier Volontaire.

Je suis déjà sur le terrain du secours et sauvetage des personnes mais je n'irai sur le feu qu'à ma majorité (donc pas avant deux ans). Cela demande un fort entraînement sportif et mental, ça me plaît beaucoup. Je suis bénévole, je serai indemnisé à partir de mes 18 ans. J'ai acquis l'amour du métier de pompier, la satisfaction de sauver des vies, la conscience d'être utile. J'aime aussi le côté cadré et militaire qui me convient. Comme je veux devenir pompier professionnel, mon engagement comme SPV me servira beaucoup. Je recommande vraiment à des jeunes de s'engager comme moi, au début on est Jeune Sapeur-pompier Volontaire (JSPV) avant de devenir Sapeur-Pompier Volontaire (SPV). S'engager très jeune permet de savoir si le métier nous plaira.



Témoignage



Yasmina 24 ans, Marseille, Volontaire à l'emploi au centre EPIDE (Etablissement pour l'insertion dans l'emploi) de Marseille.

J'ai connu l'EPIDE lors de ma journée d'appel. Ayant arrêté ma scolarité en classe de 3ème, j'étais sans solution pour entrer dans le monde du travail. Un conseiller du centre du service national m'a reçu en entretien et présenté l'EPIDE, un de leurs partenaires, en m'expliquant que cette structure pouvait m'aider à réussir mon projet professionnel, comme cela a été

le cas pour de nombreux jeunes avant moi. J'ai donc contacté le centre EPIDE, et début janvier 2024, j'ai eu la chance de pouvoir être admise pour un parcours de 8 mois. Je bénéficie de l'avantage d'être hébergée et nourrie, et de percevoir une allocation de 528 € par mois. Dès la première semaine, j'ai commencé à reprendre confiance en moi. L'équipe de cadres se montre formidable et réellement à l'écoute, ils m'aident vraiment quotidiennement dans tous les domaines. Grâce aux stages en entreprises et aux réseaux de partenaires de l'EPIDE, je vais prochainement atteindre mon objectif de décrocher un emploi dans un secteur qui me correspond. Mon témoignage, vise à inspirer d'autres jeunes qui se trouvent dans une situation similaire, et je souligne le rôle essentiel de l'EPIDE dans l'aide aux jeunes en difficulté.

ÊTRE ENGAGÉ.E DANS LA CITOYENNETÉ

« La citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la **possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques**. Elle se définit aussi aujourd'hui comme une **participation à la vie de la cité**. Cependant, les citoyens n'ont aucun rôle obligatoire à jouer. En ce sens, le statut juridique de citoyen est un statut de liberté. Un citoyen peut choisir de participer (citoyen actif) ou non (citoyen passif) à la vie publique. La participation citoyenne peut s'exercer de multiples façons, par le vote aux différentes élections, par un engagement scolaire ou étudiant, par une participation aux instances locales et régionales et/ou professionnelles, par l'adhésion à une association, un parti, un syndicat... »

www.vie-publique.fr

Le « parcours de citoyenneté » pour les jeunes

Enseignement de défense

La sensibilisation au devoir de Défense n'est pas une discipline à part entière. Elle est abordée au collège et au lycée dans les programmes de plusieurs enseignements : enseignement moral et civique (EMC), histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), les sciences et la technologie, les arts plastiques et l'éducation musicale, le français, etc.

www.education.gouv.fr

Journée Défense et Citoyenneté - JDC

La JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans (possible jusqu'à 25 ans). Cette journée permet de rappeler à chacun que la liberté a un prix, c'est aussi une occasion de contact direct avec la communauté militaire

et ses métiers civils et militaires.
Informations sur

<https://presaje.sga.defense.gouv.fr>

Les jeunes en difficulté peuvent obtenir des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée. À l'issue de cette journée, un certificat individuel de participation est remis à chaque participant. **Ce certificat est nécessaire pour passer les concours et examens d'État et doit être obtenu avant l'âge de 25 ans.**

Recensement

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger, dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire (recensement en ligne possible dans certaines communes). La mairie (ou le consulat), leur remettra alors une attestation de recensement.

>> En savoir + :

www.defense.gouv.fr

www.education.gouv.fr

Service National Universel - SNU

www.snu.gouv.fr

voir aussi encart, pages suivantes

Voter

Le droit de vote est l'un des droits fondamentaux d'une démocratie. Il permet à chacun de se sentir impliqué et responsable dans sa vie de citoyen. En France, le vote est un droit et non un devoir, contrairement à certains pays, comme la Belgique où c'est une obligation. En plus de voter, il est possible, à partir de 18 ans, de se présenter à différentes élections : législatives, régionales, départementales, municipales...

Tout le monde dispose du droit de vote à condition d'être âgé de plus de 18 ans, d'avoir la nationalité française et de jouir de ses droits politiques et civiques. L'inscription sur les listes électorales est automatique à partir du recensement de la JDC. Les citoyens d'un pays de l'Union européenne (UE) résidant en France peuvent voter lors des élections municipales et des élections européennes.

Les différentes élections :

- **Élections municipales** (les conseillers municipaux et maires) tous les 6 ans
- **Élections départementales** (les conseillers départementaux) tous les 6 ans
- **Élections régionales** (les conseillers régionaux des 13 régions métropolitaines) tous les 6 ans
- **Élections présidentielles** (le Président de la République), tous les 5 ans, au suffrage universel direct en deux tours. Les partis peuvent choisir d'organiser des primaires et de les ouvrir uniquement à leurs adhérents ou à l'ensemble des citoyens français.
- **Élections législatives** : (les députés de l'Assemblée Nationale) tous les 5 ans au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire à deux tours.
- **Élections sénatoriales** : (les sénateurs) tous les 6 ans
- **Élections européennes** : (les députés européens) tous les 5 ans

www.interieur.gouv.fr



Bon à savoir

Le Parlement Européen des Jeunes, le PEJ

C'est une association d'éducation à la citoyenneté européenne qui dispose d'antennes dans chaque pays de l'Union européenne. Son objectif principal est d'impliquer la jeunesse (via les lycéen.ne.s) dans la construction de l'Europe en l'invitant à prendre part au débat public européen. Le PEJ organise des forums et des manifestations et publie un livret sur les institutions européennes vues par les jeunes. **>> En savoir + :** www.pejfrance.org,

La réserve civique et autres réserves citoyennes

La réserve civique et ses missions

Instituée par la Loi Égalité et Citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017, la réserve civique est une réponse au désir d'engagement des citoyens qui s'est largement manifesté après les attentats de 2015 en France. Elle permet l'engagement bénévole et occasionnel de citoyens français et étrangers résidant régulièrement sur le territoire français, comme acteurs d'un ou plusieurs projets d'intérêt général, inspirés par les valeurs de la République et proposés par des organismes publics ou associatifs.

Ces projets peuvent concerner 12 domaines d'action : la coopération internationale, la culture et les loisirs, l'éducation pour tous, l'environnement, l'insertion et l'accompagnement professionnels, la mémoire et la citoyenneté, la santé, la sécurité, les situations d'urgence ou événements exceptionnels, la solidarité, le sport et le vivre ensemble. La Réserve civique se déploie sur jeveuxaider.gouv.fr qui met en relation les personnes qui ont envie d'agir et les organisations publiques et associatives qui ont besoin de bénévoles.

>> En savoir + :

www.jeveuxaider.gouv.fr : plateforme publique du bénévolat proposée par la Réserve Civique.

voir aussi l'article : Dans quelle réserve peut-on s'engager ? sur

www.service-public.fr

La réserve citoyenne de l'Éducation Nationale : ouverte à tous les citoyens majeurs pour soutenir bénévolement les équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République en apportant leur expérience et leur témoignage (éducation à la laïcité, lutte contre les discriminations, égalité filles garçons...). Inscriptions en ligne

>> En savoir + :

www.education.gouv.fr

La réserve communale de la sécurité civile : constituée de citoyens volontaires et bénévoles sans formation particulière, elle apporte son concours à l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise

>> En savoir + : se renseigner auprès de sa mairie

À NOTER :

La réserve citoyenne de défense et de sécurité, la réserve citoyenne cybersécurité (RCC) et la réserve locale à la jeunesse et la citoyenneté : voir la partie « S'engager dans la sécurité publique » de ce guide.

Vidéo de présentation du SNU par des volontaires en séjour de cohésion



#SNU2024 : le séjour de cohésion



Ministère Éducation nationale et Jeunesse

42,1 k abonnés

S'abonner

J'aime

Partager

Clip

21 k vues · il y a 9 mois

Le Service National Universel (SNU)

Le Service national universel est gratuit et s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans et s'articule en deux étapes clés.

Phase 1 : Un séjour de cohésion de 12 jours : fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense, il offre l'opportunité de participer à une vie collective afin de créer des liens nouveaux et donne l'occasion de découvrir un autre territoire. Ce séjour est réalisé en hébergement collectif, dans un département autre que celui de résidence du volontaire : les jeunes volontaires participent à des activités collectives variées et bénéficient de bilans individuels (illettrisme, compétences notamment numériques) ;

Phase 2 : Un temps d'engagement au service de la nation.

Soit, une phase courte, pour réaliser une mission d'intérêt général (MIG), 84 heures ou 12 jours consécutifs, au cours de l'année qui suit le séjour de cohésion (hors temps scolaire. Au cours de cette mission d'intérêt général, en fonction de leur situation, les volontaires peuvent également être accompagnés dans la construction de leur projet personnel et professionnel.

Soit une phase longue, visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun. Cette phase peut se faire le cadre de différents dispositifs et formes d'engagement :

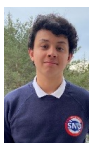
- Service civique,
- Réserve civique
- Réserve opérationnelle de la Police nationale
- Réserve opérationnelle dans les armées,
- Réserve de la Gendarmerie nationale
- Jeunes sapeurs-pompiers
- Volontariat international, corps européen de solidarité
- Engagement associatif, en France ou à l'étranger.
- Service militaire volontaire
- Service militaire adapté
- Escadrilles air jeunesse de l'armée de l'Air et de l'Espace

Voir dans ce guide les informations complémentaires sur ces dispositifs.

www.snu.gouv.fr



Témoignages



Enzo : Jeune volontaire au SNU

J'ai voulu faire le SNU parce que pour moi c'est une sorte de service militaire encadré, et pour moi c'est valorisant pour l'engagement que je veux faire dans la Marine nationale. Ça m'a apporté beaucoup de chose la collectivité, la discipline, et l'esprit d'équipe. Je recommanderais totalement de faire un SNU, surtout pour ceux qui veulent s'engager dans des corps d'armée, l'armée de terre, aérien, maritime. Comme ça, ils ont déjà un avant-goût de ce qu'il peut leur arriver après.



Tony, jeune volontaire au SNU

J'ai voulu faire le SNU, parce que je suis jeune sapeur-pompier à La Ciotat et pour moi c'est valorisant, il y a beaucoup d'avantages et je pense faire un engagement par la suite. Ça m'a apporté un esprit collectif, on s'entend tous super bien. On apprend beaucoup de valeurs républicaines aussi, on voit dans quel pays on vit, la République etc. Ça m'a aussi fait l'effet d'une claque, ça m'a fait réfléchir...

Ça m'a fait réfléchir aux différents types d'engagements que je pourrais faire et comment je pourrais servir la France. Je recommanderais le SNU aux personnes qui veulent s'engager plus tard ou même juste comme ça... Oui c'est une bonne expérience, vraiment.

Classes et lycées engagés dans le cadre du SNU

Le label Classes et Lycées Engagés (CLE) permet aux élèves de 2^{de} ou de 1^{re} année de CAP de bénéficier d'une expérience de vie collective autour des valeurs de la République et de l'engagement.

Le séjour de cohésion SNU est organisé sur le temps scolaire.

Le projet pédagogique est porté par des enseignants de plusieurs disciplines constitués en équipe. Un référent, identifié par le chef d'établissement pour chaque projet de classe engagée, anime la démarche et peut être présent lors des trois jours d'engagement dédiés au projet pédagogique pendant le séjour de cohésion.

<https://eduscol.education.fr>

>> À savoir : Les élèves de seconde, qui choisissent d'effectuer, durant le mois de juin ou le mois de juillet, un séjour de cohésion (dix jours consécutifs et un week-end) ou une mission d'intérêt général (84 heures) dans le cadre du service national universel (SNU), sont dispensés du stage obligatoire de seconde.



Témoignage



Adam JOUCLA, élu au Parlement Régional de la Jeunesse - PRJ - du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mon engagement au PRJ a été une expérience très enrichissante. J'ai travaillé sur divers projets visant à améliorer l'éducation, l'environnement et la participation des jeunes à la vie de notre République. J'ai eu l'opportunité de visiter des lieux historiques chargés d'émotions comme le camp de mise à mort de Auschwitz-Birkenau. Ces visites m'ont profondément marqué et ont renforcé mon engagement à lutter contre toute intolérance. J'ai découvert le fonctionnement de nos institutions démocratiques en visitant des lieux emblématiques chargés d'histoire comme l'Assemblée Nationale et le Sénat. Cela m'a encouragé à m'impliquer davantage dans la politique locale et ma volonté à faire évoluer le monde qui nous entoure. J'ai eu la chance de participer à des débats et des ateliers sur l'avenir de l'Union européenne. Cela m'a ouvert les yeux sur l'importance de la coopération internationale pour résoudre les défis mondiaux. J'ai également eu l'opportunité d'échanger avec de nombreuses personnes, notamment des acteurs et actrices de la vie politique. Le PRJ m'a permis de grandir en tant que citoyen engagé. Je recommande à chaque jeune de se lancer dans l'aventure au PRJ.

Engagement local et régional

Les instances régionales et locales sont libres de créer et d'organiser des représentations de la jeunesse à laquelle les jeunes sont invités à participer.

Parlement Régional de la Jeunesse de la région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Plus d'une centaine de jeunes, âgés de 15 à 25 ans, apprentis, lycéens, étudiants, ont été élus et sont porte-paroles de la jeunesse de la région Sud pour

améliorer les politiques régionales en sa faveur. Regroupés en « fabriques » (Citoyenneté, Environnement, Communication), ils/elles ont déjà porté des mesures concrètes comme « la banque de stages » ou le « E-pass jeunes ».

www.maregionsud.fr

jeunes@maregionsud.fr

Tél : 04 88 73 78 47

www.facebook.com/prjsud

www.instagram.com/prj.maregionsud/

[www.youtube.com/channel/](https://www.youtube.com/channel/UCswowpQgJP-N-gtR3R-jvag)

[UCswowpQgJP-N-gtR3R-jvag](https://www.youtube.com/channel/UCswowpQgJP-N-gtR3R-jvag)

Conseil départemental des jeunes : le Conseil départemental

des jeunes de Provence (13) ou le Conseil départemental des jeunes (06) représentent les collégiens de leur département. Ils proposent, débattent et conçoivent des projets en lien avec les préoccupations des collégiens. Les élections ont lieu dans les 6 semaines qui suivent la rentrée.

>> En savoir + : sites web des conseils départementaux, voir carnet d'adresses à la fin de ce guide

Conseil des jeunes Métropolitains : La Métropole Aix-Marseille-Provence a créé ce conseil pour favoriser la citoyenneté et la participation active de la jeunesse à l'élaboration des politiques publiques de la Métropole.

Conditions :

- Avoir entre 18 et 25 ans (au dépôt de la candidature)

- Ne pas être élu ni agent de la Métropole

- la Métropole Aix-Marseille-Provence
<https://ampmetropole.fr>

Conseil municipal des jeunes : de nombreuses villes mettent en place des conseils municipaux d'enfants et de jeunes âgés de 7 à 16 ans, élus dans les écoles et les associations. Ce sont des instances d'échanges et de propositions concernant la vie quotidienne de la ville : vie scolaire, solidarité, sécurité routière, loisirs, environnement...

Conseils citoyens : mis en place dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville, ils permettent de favoriser l'expression des habitants et usagers, de participer à l'élaboration des contrats de ville et projets de renouvellement urbain, et de stimuler et appuyer les initiatives citoyennes. Il en existe dans chacun des 6 départements ;



Témoignage



Khalil FELDJAOU, 24 ans, élu et engagé au Conseil des jeunes métropolitains (CJM)

J'ai toujours eu une attirance pour Marseille, et ce, depuis tout petit, étant marseillais de naissance. La création du conseil des jeunes métropolitains en 2022 a été pour moi l'occasion parfaite de m'engager citoyennement pour Marseille et l'intérêt des habitants de la métropole et de ce fait, de développer mes compétences au service de l'engagement.

J'ai donc franchi le cap de la candidature, qui a été un moment d'hésitation pour moi, puisque je suis une personne réservée et intégrer un environnement composé de codes nouveaux demande parfois des efforts pour se les approprier. Je veux parler ici des rencontres avec les personnalités publiques politiques mais aussi des échanges réguliers avec l'institution, à qui nous proposons des projets à travers cinq commissions qui traitent selon les domaines de compétences de la métropole. J'ai pu par exemple, présenter un projet à la Présidente le 30 mai 2023 qui a été travaillé et élaboré en amont durant les commissions (commission mobilité pour ma part) avec mes autres collègues.

Actuellement, nous travaillons à la mise en place des projets retenus par la métropole et sommes mis en lien directement avec les services concernés pour les travailler. Ce que j'aime bien, c'est le fait de se sentir libre de proposer n'importe quel projet, du moment qu'il soit cohérent. L'on se sent également écouté en tant que jeune mais aussi considéré à travers la remise de notre livre blanc. De plus, j'aime bien la proximité que l'on peut avoir avec l'institution qui s'ouvre à nous, puisqu'elle se montre ouverte à nos propositions et ce n'est pas une utopie : parmi nos 17 projets proposés, plusieurs sont en cours d'élaboration ! Alors, pourquoi pas toi ?



Témoignage



Hamza, 17 ans en classe de 1^{ère}, élu au Conseil Municipal des Jeunes de Marseille (CMJ)

Avant d'apprendre l'existence du CMJ dans les journaux, je voulais écrire au Maire de Marseille pour lui parler de mes projets pour ma ville. Pour candidater au CMJ, j'ai dû faire une campagne pour me faire connaître de la jeunesse marseillaise. Élu du 1^{er} secteur, j'ai pu proposer mes projets et notamment celui d'un grand tournoi de foot de tous les quartiers de Marseille pour créer une unité entre les jeunes des différents quartiers. Pour porter ce projet, j'ai créé une association, J'Marseille, dont je suis le vice-président. Au CMJ, nous nous réunissons une fois par mois et nous travaillons sur des sujets qui nous tiennent à cœur. Cela m'a apporté beaucoup de contacts, j'ai gagné en confiance en moi, en connaissance de la vie publique et de l'administration. J'ai aussi plus de chances de voir aboutir mes projets, en repérant et sollicitant les bonnes personnes. C'est une expérience formidable, d'ailleurs je me représente pour un nouveau mandat !

>> En savoir + :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr>

Engagement dans la vie scolaire et étudiante

Il est possible pour un élève de participer à la vie et au projet pédagogique de son établissement à travers plusieurs instances, et de jouer un rôle de médiateur entre les élèves et les enseignants :

Coopérative d'école : c'est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative. Elle contribue au développement de l'esprit de solidarité entre les élèves et à l'amélioration du cadre scolaire et des conditions de travail et de vie des élèves dans l'école.

Délégué-e de classe : dans chaque classe du collège et du lycée, parfois même en primaire, deux délégué.es des élèves élu.es représentent les élèves de leur classe. Ce sont des médiateurs entre leurs camarades et les autres membres de la communauté éducative qui participent aux conseils de classe.

Conseil de la vie collégienne (CVC) : c'est une instance d'échanges et de dialogue entre élèves et avec les membres de la communauté éducative, et un lieu d'expression.

Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) : composé de 10 élèves désigné.es pour 2 ans par l'ensemble des élèves du lycée, et de 10 personnes élues parmi des membres du personnel du lycée et des parents d'élèves, le CVL fait des propositions et donne un avis sur l'organisation des études, du temps scolaire, sur l'accompagnement personnalisé, l'information sur l'orientation, les activités sportives, culturelles et périscolaires, les échanges linguistiques, l'utilisation des fonds.

Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) : composé de 40 membres au maximum, dont la moitié au moins sont des lycéennes ou des élèves des établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA), il formule des avis sur les questions relatives à la vie scolaire et au travail scolaire des lycéenn.es.

Conseil national de la vie lycéenne (CNVL) : Le ministre de l'Éducation nationale peut consulter



Témoignage

Matteo, 17 ans, en 1^{ère} MCVA (Métiers du commerce), engagé dans le CVL de son lycée Jacques Dolle à Antibes (06)

Depuis l'année dernière je suis membre du Conseil de Vie Lycéenne que je définirais comme une assemblée nationale : les membres élus débattent, discutent et proposent divers projets qui pourraient être bénéfiques pour la vie quotidienne au lycée. Pour ma part je participe à la mise en place d'un voyage scolaire, nous discutons aussi de la mise en place de distributeurs d'eau dans le lycée pour la rentrée prochaine. Cet engagement sera gratifiant pour moi puisqu'il sera inscrit dans mon CV. Je compte aussi postuler pour le CAVL, Conseil Académique de la Vie Lycéenne : c'est un engagement similaire mais au niveau académique qui regroupe plusieurs lycées. Je vous conseille vivement à vous rapprocher de votre CPE pour obtenir plus d'informations sur ces engagements lycéens.

le CNVL sur les questions relatives au travail scolaire et à la vie matérielle, sociale, culturelle et sportive dans les lycées et les EREA. Le conseil est aussi tenu informé des grandes orientations de la politique éducative dans les lycées.

Maisons des lycéens (MDL) :

Ce sont des associations gérées directement par les élèves à partir de 16 ans, dans chaque lycée, qui développent des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Tous les élèves du lycée peuvent adhérer et devenir membres de la MDL.

Syndicats lycéens : Ils agissent en défense des intérêts de la jeunesse dans le secondaire et le supérieur.

Engagement dans la vie étudiante : Les étudiants peuvent siéger dans les conseils et commissions de l'université tels que le conseil d'administration de l'université, la commission de la Recherche et la commission Formation et Vie Universitaire (CFVU). Les élu.es étudiant.es interviennent dans les domaines liés au fonctionnement de l'université. Dotés de structures locales et nationales, les syndicats les plus importants peuvent agir sur l'adoption des réformes et contrôler leur application.

Contactez les Bureaux de la Vie Étudiante (BVE) des universités.

Engagement dans le monde du travail

CSE (Comité Social et Économique)

Le 1^{er} janvier 2020, en application du décret du 29 décembre 2017, toutes les instances représentatives du personnel, que sont le Comité d'Entreprise (CE), les délégué.es du personnel et le CHSCT (comité hygiène, sécurité et conditions de travail) ont dû fusionner en une seule entité, le CSE, excepté dans les entreprises de moins de 11 salariés. Élus pour 4 ans par les salarié.es dans les entreprises comptant au moins 11 salariés (sauf convention ou accords collectifs), les membres du CSE et leurs suppléant.es ont pour mission de représenter à l'employeur toutes les réclamations individuelles ou collectives du personnel.

Délégué.e syndical : désigné.e par un syndicat représentatif dans l'entreprise, il ou elle représente le personnel. C'est par son intermédiaire que le syndicat fait connaître à l'employeur ses réclamations, revendications ou propositions et négocie les accords collectifs.

Conseiller.ère prud'homal.e : compétent.e pour trancher les litiges individuels entre salarié.es et employeurs.

S'ENGAGER DANS DES INITIATIVES ET DES PROJETS

Le projet

Sans le savoir, on est très souvent en « mode projet » : organiser une fête, partir en vacances, monter un groupe de musique... selon la taille et l'importance d'un projet, il faut réfléchir et suivre une méthodologie par étapes.

1 - Préciser son idée en se posant les bonnes questions : d'où vient cette idée, et quel est son objectif, pour qui...en a-t-on déjà parlé ou jamais à personne, est-ce un projet personnel ou collectif ? Quelles compétences faut-il, a-t-on toutes ces compétences ou faut-il de l'aide ? Combien de temps peut-on consacrer à ce projet et quand va-t-il commencer, quelles seront les étapes de réalisation ?

2 - Élaborer un budget : combien ça va coûter et où trouver l'argent ?

3 - Se faire accompagner est utile et même indispensable pour les projets de création d'entreprise ou d'association : il va donc falloir trouver le bon interlocuteur, les bons partenaires notamment conseillers et financeurs.

4 - Communiquer, faire connaître son projet pour le faire vivre et même grandir.

Se faire aider

Le réseau Information Jeunesse a vocation à accueillir tous les jeunes ayant des projets divers.

Les structures labellisées IJ (Information Jeunesse) orientent vers les interlocuteurs appropriés en fonction du projet.

Cap Jeunesse Côte d'Azur/AGIS 06 : actions en faveur des initiatives et des projets des jeunes :

<https://cap-jeunesse.fr>

L'école des projets de Cannes aide aux porteurs de projets

www.espacesmimont.org

www.logisdesjeunes.asso.fr

Espace Info Jeunes Isle sur la Sorgue : Point d'appui relais initiativistes jeunes, programme européen jeunesse Erasmus + (11-30 ans). Référent Fonds d'Initiatives Jeunes FIJ 84 (bourse aux projets pour les 11-25 ans) et Club Teli (international)

www.islesurlasorgue.fr

www.islesurlasorgue.fr

La structure Information Jeunesse –La Gare de Coustellet à Maubec (Vaucluse), Maison de Projets conseils et orientations pour les initiatives de jeunes :

www.aveclagare.org

Focus sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : [entrepreneur.euses engagé.es](http://entrepreneur.euses.engagé.es)

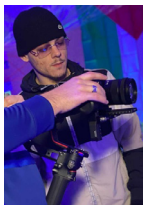
Reconnue par la Loi du 31 juillet 2014, l'Économie sociale et solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures qui cherchent à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale tout en luttant contre la délocalisation des emplois.

Les structures de l'ESS sont présentes dans tous les secteurs d'activité et peuvent prendre de multiples formes :

Coopératives (SCOP, SCIC, CAE...), qui adoptent le principe coopératif suivant : une personne vaut une voix et non un titre financier = une voix. Un type particulier de coopérative pour les 16/18 ans : les coopératives Jeunesse Ser-



Témoignage



J'ai tout essayé » par Lezzio, lauréat du FIJ (84)

Accompagné par l'Info Jeunes de L'Isle-sur-la-Sorgue, Alexis GOSSE, 24 ans (alias « Lezzio ») est lauréat 2024 du Fond d'Initiative Jeunes 84 pour son projet « j'ai tout essayé ».

Sa démarche repose autour de ses créations artistiques avec une sensibilisation sur les addictions « Cela fait 8 ans que j'écris des textes de rap, j'aime la poésie et l'écriture » précise-t-il.

« Je souhaite réaliser un clip court métrage avec deux de mes compositions sur cette thématique afin de sensibiliser sur ses dangers et ses conséquences, j'y parlerai de mon vécu dès mon enfance à aujourd'hui.

Après le tournage et la réalisation cet été, nous avons programmé des projections diffusées sur les réseaux avec des rencontres, ateliers, échanges, avec différents publics (Info Jeunes, centre social, Lycée Benoit, collèges, Accueil Jeunes, Forum santé...). J'y serai en complément avec un éducateur de l'Etape 84. » rajoute Lezzio.

vice qui leur permettent de créer leur job d'été (à Gap <https://www.facebook.com/CJSJGAP/>),

Associations, avec la liberté de définir ses propres principes de fonctionnement grâce à la Loi 1901 qui donne les éléments fondateurs de la constitution d'une association : un projet associatif, la réunion d'au moins 2 personnes partageant ce projet, la liberté de mettre en commun des connaissances et des activités apportées par chacun-e, l'égalité entre les membres, la gestion désintéressée. L'association ne sert pas à gagner de l'argent, si elle réalise des excédents, ceux-ci doivent être utilisés pour réaliser l'objet désintéressé de l'association.

Juniors Associations qui permettent aux jeunes mineurs de 11 à 18 ans, de mettre en œuvre leurs projets pour créer leur association. www.juniorassociation.org

Le Réseau des Juniors Associations en Provence-Alpes-Côte d'Azur est porté par la Ligue de l'enseignement

Relais départementaux du réseau national des Juniors associations :

- Ligue de l'Enseignement - Fédération des Alpes de Haute Provence <https://laligue04.org>

- Ligue de l'Enseignement - Fédération des Hautes-Alpes www.laligue-alpesdusud.org

- Ligue de l'Enseignement - Fédération des Alpes Maritimes <https://folam.weebly.com>

- Ligue de l'Enseignement - Fédération des Bouches du Rhône <https://laligue13.fr>

- Ligue de l'Enseignement - Fédération du Var www.fol83laligue.org

- Ligue de l'Enseignement - Fédération du Vaucluse <https://laligue84.org>

Mutuelles et fondations, recherche de but non-lucratif (répartition des excédents), système de membres.

Financer son projet

Pour les projets non professionnels, personnels, artistiques, culturels, de solidarité...

Fondation de France : bourses de soutien aux projets, notamment les bourses Déclics jeunes (18 à 30 ans) pour réaliser un projet personnel dans les domaines les

plus divers : art, artisanat, culture, sciences, techniques, action sociale et humanitaire, environnement... Chaque année, environ 20 bourses d'un montant de 7 600 €.

www.fondationdefrance.org/

Fondations d'entreprises : principalement dans les secteurs suivants : sport, social, culture... L'association Admical sensibilise les entrepreneurs à la pratique du mécénat et répertorie les entreprises mécènes. Même une TPE peut contribuer à un projet qui l'intéresse.

www.admical.org

Sponsors : contrairement au mécénat, les entreprises qui pratiquent le sponsoring ou parrainage attendent un retour sur investissement. On peut cibler les grandes entreprises qui ont un budget communication relativement important et dont l'activité peut être en lien avec le projet proposé.

Crowdfunding ou plateforme participative : de plus en plus de porteurs de projets tentent leur chance sur les plateformes participatives. Le principe est simple : faire financer

Spécial Corps Européen de Solidarité (CES) (voir aussi la partie « Être volontaire » de ce guide) : Les jeunes volontaires dans le programme CES peuvent monter des « Projets de solidarité » : action de solidarité nationale ou locale/régionale, conçue, organisée et réalisée par un groupe de 5 jeunes minimum de 18 à 30 ans (durée 2 à 12 mois), pour développer l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat et la citoyenneté active. Soutien financier et pédagogique via l'Agence Erasmus+Jeunesse :

www.corpseuropeen.solidarite.fr/

Inscription obligatoire sur le portail du CES : https://europa.eu/youth/solidarity_fr

son projet en faisant appel aux particuliers. Condition pour récupérer les dons : avoir réussi à obtenir au moins 100 % de la somme demandée. Il existe des dizaines de plateformes : Ulule, Leetchi, Kisskissbankbank...

De nombreux coups de pouce peuvent aider à démarrer un projet, par exemple : « **Ose tes idées** » est un dispositif de soutien finan-



Témoignage



« Nos contes mystérieux pour les autres »

Lauréat (e) s 2024 du Fonds d'Initiatives Jeunes 84, 6 jeunes l'islois (9-13 ans) ont commencé au péricolaire à écrire et imaginer des histoires à l'école, et puis entre midi et deux, et puis les week-ends et les vacances, et...

« quand on a le temps, on adore !! » disent-ils en riant.

Avec le soutien d'Info Jeunes et l'AJ Esprit J de L'Isle-sur-la-Sorgue, leur plaisir commun est à son tour devenu ...une belle histoire ! « À ce jour nous avons écrit 6 à 8 contes avec

nos propres dessins, illustrations. Dans nos récits il y a parfois en commun du mystérieux et toujours une morale » précisent Lola, Margo, Charline, Shanyce, Laliya et Joao.

Il y a « le lapin qui veut nager », « la petite étoile mystérieuse », « l'enfant accro aux écrans », « l'enfant prodige » et d'autres. Notre idée est de lire nos histoires aux papas et mamies, aux enfants malades, dans les maisons de retraites, les hôpitaux, la médiathèque, les centres aérés de notre ville.

Avec l'aide du FIJ (Fonds d'initiatives Jeunes) 84, de la Mairie et la vente de nos gâteaux, nous allons éditer un recueil de nos « Mille et une histoires mystérieuses » publié en 100 exemplaires qui seront offerts aux personnes à qui nous raconterons nos contes » confient ces écrivains en herbe.



Témoignage



Fabio, 20 ans, concepteur et réalisateur de la journée Toulon Twitch Fest avec la bourse Ose Tes idées, accompagné par Florent Gastaldi (Ligue de l'Enseignement du Var)

Bonjour, je m'appelle Fabio Vaccara, j'ai 20 ans, je stream sur Twitch (@FafouStream) et je souhaite travailler dans l'évènementiel autour du jeu vidéo. Le projet que j'ai réalisé avec Ose tes Idées était le Toulon Twitch Fest, le 30 mars 2024 à Toulon. C'était un événement qui permettait de réunir une grande communauté

du Var composée de joueurs, joueuses, cosplayer et cosplayeuse. Cet événement était une journée style mini-convention autour de la culture geek, avec des animations jeux vidéo, des tournois, un concours cosplay, une buvette, des merchs, etc. Nous avons aussi invité différents streamers sur la journée et organisé des interviews pour partager leur retour d'expérience avec le public, et discuter des enjeux de ce métier. Cette journée nous a fait comprendre que dans le Var, il suffisait simplement de faire bouger un peu les choses pour réunir des gens autour de leur passion, et c'est ce que j'ai réussi à faire.

La journée s'est extrêmement bien passée. Tous les retours sur l'événement étaient bienveillants, on m'encourage à faire une deuxième édition, il y en aura une c'est sûr. Tout le monde serait heureux de voir une nouvelle édition de l'événement à Toulon !

Ose Tes Idées, c'est une expérience qui m'a permis de grandir pas seulement dans le plan évènementiel mais aussi dans la méthode d'organisation, à résoudre les problèmes, les prévoir et bien d'autres choses. J'ai beaucoup appris, et me suis amélioré sur différents aspects de la gestion de projet que je ne comprenais pas très bien avant, comme avoir un plan plus large pour ne pas me perdre et suivre mon organisation. Ça m'a aussi permis d'avoir des super contacts et de m'ouvrir vraiment une porte dans cet univers qui est l'évènementiel. Au-delà du financement, j'ai été aidé à vraiment me professionnaliser dans le domaine et je les remercie à fond.

cier des projets de jeunes (11 à 25 ans) financé par le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Éducation et du Sport du Var et la CAF du Var, et animé par la Ligue de l'Enseignement – FOL du VAR afin de promouvoir le « mieux vivre ensemble » et de dynamiser l'engagement des jeunes. (Bourses pouvant aller jusqu'à 1500 euros).

Tél : 04 94 24 72 82

<https://www.fol83laligue.org>

Le FIJ, Fonds d'Initiatives Jeunes coordonné par le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Éducation et du Sport du Vau-

cluse et la Ligue de l'enseignement 84 pour favoriser l'engagement des jeunes dans des projets d'utilité sociale. Il est financé par la CAF 84, la MSA 84 et la politique de la Ville.

<https://laligue84.org>

Le CROUS, pour les étudiants, offre plusieurs bourses pour des projets culturels et humanitaires (Culture Action) et le FSDIE soutient leurs initiatives et engagements (voir les Bureaux de la vie étudiante-BVE des universités).

De nombreux **prix, bourses, tremplins musicaux, concours...**sou-

tiennent les initiatives des jeunes, par exemple : tremplin « Jeunes Musiciens » de Digne-les-Bains (04), concours de nouvelles « Des livres et vous » à Gap (05), Appel à initiatives en Économie Sociale et Solidaire de la Fondation du Crédit Coopératif à Nice (06) et Toulon (83), Tremplin musical « Class'euRock » de l'association Aixqui à Aix-en-Provence (13), Bourse Jeunes Action de Familles rurales et Fédération régionale du Crédit Mutuel Méditerranée (Sud-Paca), Tremplin musical de la Tuillère (84)...

Enfin certaines municipalités proposent un échange : les jeunes participent à des actions bénévoles contre une bourse pour leurs projets, comme à Nice, Aubagne, Istres...

Ressources :

voir carnet d'adresses à la fin de ce guide.

S'ENGAGER : RECONNAISSANCE ET VALORISATION

L'engagement dans le cadre du bénévolat ou du volontariat peut être valorisé dans de nombreuses situations : pour une recherche d'emploi, pour valider un diplôme ou pour un retour en formation...

Des droits acquis grâce à l'engagement

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Un bénévole avec une expérience d'un an au moins ou un volontaire peut prétendre à une VAE pour l'obtention de tout ou partie d'un titre, d'un diplôme ou d'un certificat en rapport avec son activité bénévole. Le candidat peut s'adresser à un point relais conseil tels que le délégué départemental à la vie associative (DDVA) ou le dispositif académique de validation des acquis (DAVA).

>> En savoir + : www.vae.gouv.fr

Compte Engagement Citoyen (CEC)

Le CEC recense les activités bénévoles ou volontariat et permet d'acquérir à ce titre des droits à la formation ou des congés pour bénévolat.

8 activités bénévoles, de volontariat, de réserviste ou de maître d'apprentissage permettent d'acquérir 240 euros sur votre compte d'engagement citoyen (CEC) par année, dans la limite maximale de 720 euros. Toutes les personnes de plus de 16 ans (dès 15 ans pour les jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage) sont concernées.

www.moncompteformation.gouv.fr

Droits pour les étudiant.es engagé.es : L'année de césure

La période de césure est un temps, d'une durée maximale d'une année, pendant laquelle l'étudiant.e suspend sa formation d'enseignement supérieur. L'étudiant.e peut, pendant cette période, faire un stage, un bénévolat, un volontariat ou suivre une autre formation. Il pourra réintégrer sa formation à l'issue de sa période de césure. Les étudiant.es en césure gardent donc



Bon à savoir

Tous les permis de conduire sont éligibles au Compte personnel de formation (CPF). Désormais, il est possible de mobiliser les heures de formation pour financer le permis de conduire.

www.moncompteformation.gouv.fr

leur statut d'étudiant.e, sans payer de frais d'inscription. Certains établissements ne posent aucune contrainte. La reconnaissance de la « césure-engagement » intègre les expériences bénévoles, volontaires et les expériences de stage ou de mobilité. Attention ! Délai assez long à respecter !

www.etudiant.gouv.fr/

L'octroi de crédits ECTS

De très nombreux étudiants s'engagent dans le monde associatif, comme bénévoles ou dans le cadre d'une mission de Service Civique. Les dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant existent déjà dans plus de 70% des universités. Ils prennent des formes diverses : unité d'enseignement attribuant des crédits ECTS (European Credits

Transfer Scale - Système européen de transfert et d'accumulation de crédits), inscription au diplôme, octroi de bonus...

L'article 29 de la Loi égalité et citoyenneté généralise ces dispositifs à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Le décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle précise et complète cet article. Ainsi, tous les établissements d'enseignement supérieur doivent mettre en place un dispositif de reconnaissance des compé-

tences et aptitudes acquises dans le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association. Sont également reconnus et valorisés, selon les mêmes modalités, les activités professionnelles, militaires dans la réserve opérationnelle, les engagements de sapeur-pompier volontaire, les missions de Service Civique ou de volontariat.

L'Institut de l'Engagement

L'Institut de l'Engagement s'adresse aux jeunes bénévoles ou volontaires, âgés de 16 à 29 ans, repérés pour leur potentiel, la qualité de leur engagement et



Témoignage



Photo Arnaud Mellah

Valentine, volontaire en service civique puis lauréate de L'Institut de l'Engagement pour son projet IMAGINÉON, société de réemploi textile

J'ai été volontaire en service civique au sein d'un chantier d'insertion Emmaüs. Bien que ma mission ait été principalement portée sur de la communication et de l'événementiel, ce que j'ai préféré a été de mener des projets en y intégrant la participation des salarié.e.s en insertion que je voyais chaque jour (ex : shootings photos, vidéo YouTube, sélection de vêtements vintage, etc). Cette période a été pour moi à la fois la prise de conscience

de l'existence de l'exclusion sociale, et du fait que j'avais finalement toute ma place dans le milieu professionnel. Un an et demi plus tard, portée par cette expérience, par l'accompagnement de l'Institut de l'Engagement et après avoir enrichi mes compétences en formation en art-thérapie, je m'associe à Camille pour créer notre propre activité autour des trois axes qui nous animent : le réemploi, l'humain et la créativité. Mon conseil à tou.te.s les bénévoles : candidatez absolument à l'Institut de l'Engagement ! Ce qu'on y vit est indescriptible, tellement touchant. Dans la vie quotidienne on est souvent si peu proches des gens (on s'en méfie parfois, d'ailleurs), et avec les lauréat.e.s de l'Institut, c'est tout le contraire : on s'écoute, c'est très fort. Lorsqu'on se retrouve, c'est comme une parenthèse, qui rebooste énormément ! Mon entreprise, IMAGINÉON, spécialisée dans le réemploi textile, porte ces mêmes valeurs.

Voir son témoignage dans la rubrique « S'engager dans les initiatives et les projets ».

l'intérêt de leur projet d'avenir.

L'Institut de l'Engagement intervient à l'issue de la période d'engagement et apporte des outils pour révéler les talents des jeunes et les accompagne afin de mener à bien leur projet d'avenir : reprendre une formation, trouver un emploi, créer une activité. Chaque jeune lauréat.e est suivi.e, pendant un an (deux ans pour la création d'activité) par un.e chargé.e d'accompagnement de l'Institut et accompagné.e par un parrain ou une marraine spécialisé.e dans le domaine de son projet. L'Institut organise quatre séminaires annuels pour les lauréat.es et favorise la mise en relation des jeunes avec des entreprises, établissements scolaires, associations et collectifs partageant les mêmes valeurs.

>> En savoir + :

www.engagement.fr

Les outils de valorisation

Portefeuille de compétences

C'est un outil unique et personnel qui peut accompagner tout au long de la vie personnelle et professionnelle. Il permet de rassembler les preuves des compétences et des connaissances acquises au cours des différentes expériences personnelles et professionnelles. Il aide ainsi à définir l'expérience bénévole en termes de compétences, qui peuvent être transcrites dans le Passeport bénévole.

>> En savoir + :

www.associations.gouv.fr

Passeport bénévole

Outil créé par France Bénévolat

avec l'appui de l'AFPA, du ministère de l'Éducation Nationale, de la Caisse des Dépôts et Consignations, de Pôle Emploi et de la FONDA. Il permet de répertorier toutes les missions accomplies et de valoriser les compétences acquises. Le Passeport bénévole est reconnu comme pièce justificative pour les dossiers VAE du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'AFPA. Il rentre dans le cadre des démarches d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience de Pôle Emploi.

>> En savoir + :

www.francebenevolat.org



Bon à savoir

Contactez les municipalités pour avoir les coordonnées des espaces liés à la vie associative (Maison des associations, Cité des associations, ...)

CARNET D'ADRESSES

Adresses ressources régionales

DRAJES - Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports PACA

www.ac-aix-marseille.fr/jeunesse-engagement-et-sports-123128

Email : ce.drajes-paca-direction@region-academie-paca.fr



Bon à savoir

Consulter la plateforme régionale de l'engagement des jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur, réalisé par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES).

Vous y trouverez notamment, le calendrier régional des formations civique et citoyenne et du PSC 1 prévention et secours civiques niveau 1, ainsi que des informations sur le tutorat, les actualités, les ressources....

<https://engagement-jeunesse-paca.org>

Service de la DRAJES - Service civique

drajes-paca-service-civique@region-academie-paca.fr

region-academie-paca.fr

Référente régionale Service Civique

Tél : 04 88 49 10 39

Responsable régionale des relations Europe et International de la Jeunesse

Mme Nicole SUAREZ

nicole.suarez@region-academie-paca.fr

region-academie-paca.fr

Tél : 06 86 50 82 19

Référents départementaux Service civique

Alpes-de-Haute-Provence

Référente Service civique

Mme Sandrine CORRIOL

sandrine.corriol@ac-aix-marseille.fr

Tél : 04 92 30 37 76

Hautes-Alpes

Référent Service civique

M.Thomas GAMMELLA

thomas.gammella@ac-aix-marseille.fr

ac-aix-marseille.fr

Tél : 06 87 54 58 41

Alpes-Maritimes

Référent Service civique

M. Jean-Gabriel BEDDOUK

jean-gabriel.beddouk@ac-nice.fr

Tél : 04 93 72 64 22

Bouches-du-Rhône

Référente Service civique

Mme Gwendoline QUITTET

gwendoline.quittet@ac-aix-marseille.fr

ac-aix-marseille.fr

Tél : 04 86 94 70 20

Var

Référente Service civique

Mme Marie SIMON

marie-simon@ac-nice.fr

Tél : 04 83 69 28 33

Vaucluse

Référent Service civique

M. Eric ROBERT

sdjes84-engagement@ac-aix-marseille.fr

ac-aix-marseille.fr

Tél : 04 88 17 86 63

Structures d'appui au développement du Service Civique :

Info Jeunes/CRIJ Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur www.infojeunes-paca.fr

Cap jeunesse Côte d'Azur/AGIS 06 : <https://cap-jeunesse.fr>

Conseil Régional Sud Provence Alpes Côte-d'Azur : www.maregionsud.fr

- E-Pass Jeunes

- Parlement Régional de la Jeunesse (PRJ)

Conseil Départemental Alpes-de-Haute-Provence (04) : www.mondepartement04.fr

Conseil Départemental Hautes-Alpes (05) : www.hautes-alpes.fr

Conseil Départemental Alpes-Maritimes (06) : www.departement06.fr

Conseil Départemental Bouches-du-Rhône (13) : www.departement13.fr

Conseil Départemental Var (83) : www.var.fr

Conseil Départemental Vaucluse (84) : www.vaucluse.fr

Ressources bénévolat et volontariat en France et à l'étranger

Documentation Information Jeunesse disponible dans le réseau Info Jeunes (adresses page 40) :

Fiches pratiques : « Les programmes européens », « Le volontariat international »

Sur le web :

www.francebenevolat.org

www.associations.gouv.fr

www.tousbenevoles.org

www.service-public.fr

www.fondation-benevolat.fr

www.jeuneetbenevole.org

www.solidaire-info.org

www.jeunes.gouv.fr

www.eurodesk.eu

www.erasmusplus-jeunesse.fr (Agence Erasmus + France Jeunesse & Sport) dont une partie sur le Corps Européen de Solidarité

www.youthpass.eu/fr

www.la-gilde.org

www.ritimo.org

www.diplomatie.gouv.fr

www.fonjep.org (dispositifs pour groupes de jeunes) solidarité internationale

www.solidaritesjeunes.org

www.uniscite.fr

www.volontariat.org (Jeunesse et reconstruction)

<https://www.woof.fr>

<https://ec.europa.eu>

www.clong-volontariat.org

(Comité de Liaison des ONG de Volontariat) Informations sur le volontariat de solidarité internationale (VSI), renseignements sur les autres formes de volontariat proposés par les membres du comité.

www.territoires-solidaires.com

Réseau des acteurs de la coopération internationale en région Provence Alpes Côte d'Azur

Les organismes de mobilité internationale, membres du **Collectif des Acteurs de la Mobilité Internationale (la CAMI)**

<https://camipaca.wordpress.com>

Structures d'envoi régionales CES et Service civique international

Bokra Sawa

Accueil public :

Casa Consolat 118 La Canebière, 13001 Marseille - 06 63 98 46 32

infos@bokrasawa.org

www.bokrasawa.org

Propose des missions de service civique international et de volontariat européen (Corps européen de solidarité), Échanges interculturels.

Eurasianet

67 La Canebière - 13001 Marseille

Tél : 06 49 95 37 91

info@eurasianet.eu • www.eurasianet.eu

Développement d'échanges culturels, éducatifs, et artistiques entre l'Europe et l'Asie. Propose des missions de service civique international et de volontariat européen (Corps européen de solidarité)..

Hors-Pistes

67 La Canebière - 13001 Marseille

Tél : 09 52 86 00 44

volontariat@hors-pistes.org

echanges@hors-pistes.org

<http://hors-pistes.org>

Développe des projets éducatifs à l'échelle internationale et locale. Échanges interculturels.

Propose des missions de volontariat européen (Corps européen de solidarité).

Migration et Développement

42 boulevard d'Annam Bât 4 - 13016 Marseille

Tél : 04 95 06 80 20

www.migdev.org

Association franco-marocaine de solidarité internationale.

Propose des missions de service civique international.

Parcours le Monde Sud-Est

67 La Canebière - 13001 Marseille

Tél : 07 68 89 75 81

Et

9 rue Caffarelli - 06300 Nice

Tél : 07 49 05 22 56

contact.sudest@parcourslemonde.org

www.parcourslemonde.org

Promotion et développement de la mobilité européenne et internationale, le dialogue interculturel et la citoyenneté.

Propose des missions de service civique international et de volontariat européen (Corps européen de solidarité).

Une Terre Culturelle

4 Chemin de Bessons - 13014 Marseille

Tél : 04 91 06 63 18

info@uneterreculturelle.org

<http://uneterreculturelle.org>

Développe des projets de mobilité des jeunes. Échanges de jeunes, stages.

Ressources engagement vie scolaire et étudiante

ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes) :

<http://anacej.asso.fr>

CIDEM (Civisme et DEMocratie) :

www.cidem.org

Conseil académique de la vie lycéenne :

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/vie-lyceenne-41546>

FAGE Fédération des Associations

Généralistes Étudiantes : www.fage.org

UNEF Union Nationale des Étudiants de France : <http://unef.fr> et <https://unef-aix-marseille.fr>

UNI Union Nationale Interuniversitaire :

www.uni.asso.fr

Les DLVA (Délégations à la Vie Associative) sont intégrées au SDJES (niveau départemental de la DRAJES, voir au début du Carnet d'adresses)

Ressources engagement vie civique et citoyenne

Documentation Information Jeunesse

disponible dans le réseau Info Jeunes (adresses page 40) :

Fiches pratiques : « Les droits et obligations du salarié », « Élections, rôles des élus.ues tout savoir ».

Sur le web :

<http://jeunes.gouv.fr> rubrique citoyenneté

www.place-publique.fr

<https://travail-emploi.gouv.fr>

www.vie-publique.fr

www.justice.fr

www.cidj.com rubrique vie quotidienne

www.cohesion-territoires.gouv.fr/politique-de-la-ville

Ressources s'engager dans les initiatives et projets

Création d'activité :

www.le-carburateur.fr Pôle de

l'entrepreneuriat à Marseille

www.bpi-france.fr et <https://bpi-france-creation.fr>

tout sur la création d'entreprise en France

<https://la-ruche.net> accompagnement, soutien, formation à la création d'activité, espace de coworking

www.inter-made.org incubateur de projets d'activités en ESS

<https://transforma.fr> créer son activité ou construire son projet pro

<https://moncosens.fr> couveuse et coworking

<https://coop-jeunes.eu> Coopérative Jeunes Initiatives Sud

www.entrepreneursdanslaville.com

accompagnement projets d'activités

<https://louvreboite.org> dispositif

d'accompagnement à l'entrepreneuriat d'Apprentis d'Auteuil

www.adie.org association pour le Droit à l'Initiative Économique

www.bge.asso.fr accompagnement à la création d'activité

www.cresspaca.org économie sociale et solidaire en PACA

www.avise.org portail du développement de l'économie sociale et solidaire

<http://cjdes.org> centre des jeunes dirigeants en économie sociale

<http://enactus.fr> développement de projets lycéens et étudiants

www.entreprises.gouv.fr

www.artisanatpourentreprendre.fr

www.cbe-emergence.com site des comités de bassin d'emploi

www.initiative-france.fr

www.irce-paca.com accompagnement à la création et au développement des entreprises

www.cnam-paca.fr

<https://paca.dreets.gouv.fr> Direction

Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

www.entrepreneurielles.com femmes chefs d'entreprise

<https://fncliff.info> réseau des CIDFF

www.les-scop-paca.coop entreprendre en coopérative

<http://jetestmonentreprise.com> réseau national des couveuses d'activité

<https://franceactive-paca.org> France Active

www.crea-sol.fr micro crédit

www.provenceangels.com financement

www.agefiph.fr pour les créateurs.trices en situation de handicap

Création d'association :

www.service-public.fr/associations

démarches pour créer son association (possible en ligne)

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/ Drac-Paca Ministère de la Culture

www.unat-paca.asso.fr tourisme social et solidaire

www.babalex.org tout le juridique des associations

www.foyersruraux.org acteurs associatifs en milieu rural

www.uriopss-pacac.asso.fr (développer les solidarités entre les acteurs associatifs sanitaires et sociaux)

www.associationmodeemploi.fr

Mouvement Associatif Région Sud PACA

<https://lemouvementassociatif-sudpaca.org>

CRESS Chambre Régionale de l'Économie

Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Côte

d'Azur : représente et défend les structures

de l'ESS, www.cresspaca.org

Spécial étudiants

Pépité PACA EST (Nice, Toulon, Digne-les-Bains)

<https://entreprendre.univ-cotedazur.fr>

Pépité Provence (Aix-en-Provence, Arles,

Marseille, Avignon, Gap, Digne-les-Bains)

contact@pepiteprovence.fr

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/contact@pepiteprovence.fr>

www.crous-nice.fr rubrique animation-culture

www.crous-aix-marseille.fr rubrique culture

Pour aller plus loin :

Documentation Information Jeunesse

disponible dans le réseau Info Jeunes

(adresses page 40) :

Fiches pratiques : « Créer une association »,

« Créer ou reprendre une entreprise », «

Monter son projet : aides et conseils »

Sur le web :

www.fonjep.org

<http://jobforchange.org> (emplois à impact social)

www.lanef.com (finances éthiques)

<http://lesper.fr> (portail de l'ESS à l'école, construire une société inclusive et durable)

www.socialter.fr (périodique innovations sociales)

www.solidaire-info.org (portail de la

solidarité pour construire son projet humanitaire et solidaire)

Le Réseau Info Jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le réseau Info Jeunes est un réseau de proximité sur l'ensemble du territoire français, composé de plusieurs structures en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cartographie du réseau
Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur



Info Jeunes Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Centre Régional Information
Jeunesse CRIJ

Sud Provence-Alpes-Côte
d'Azur

96 La Canebière

13001 Marseille

Tél : 04 91 24 33 50

www.infojeunes-paca.fr

Coordination régionale des structures Info Jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Barcelonnette

Info Jeunes - Espace service jeunesse
Barcelonnette

Tél : 06 85 83 64 84

ce.esj.barcelonnette@ac-aix-marseille.fr

Castellane

Info Jeunes - Espace service jeunesse
Castellane

Tél : 06 28 90 62 36

ce.esj.castellane@ac-aix-marseille.fr

Gréoux-les-Bains

Point Information Jeunesse (PIJ)

Durance Lubéron Verdon

Agglomération - DLVA

Tél : 04 92 78 15 39

espacejeune@mairie-greouxlesbains.fr

Manosque

Point Information Jeunesse (PIJ)

Durance Lubéron Verdon

Agglomération - DLVA MJC

Tél : 04 92 72 19 70

jeunesse@mjc-manosque.fr

Sainte-Tulle

Point Information Jeunesse (PIJ)

Durance Lubéron Verdon

Agglomération - DLVA

Tél : 04 92 79 34 52

pij@saintetulle.fr

Seyne-les-Alpes

Pôle jeunes Seyne-les-Alpes

Guzu Café associatif l'Alternateur

Tél : 06 46 43 72 02

jeunes.guzu@gmail.com

HAUTES-ALPES

Gap

Bureau Information Jeunesse - Gap
(BIJ)

Tél : 04 92 53 22 77

bij@ville-gap.fr - www.ville-gap.fr

Serres

Information Jeunesse Sisteronais-
Buëch-Serres

Communauté de communes

Sisteronais - Buëch - Serres

Tél : 04 92 67 08 25

nathalie.jouve@sisteronais-buech.fr

fr;christine.michel@sisteronais-buech.fr

ALPES-MARITIMES

Antibes

Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Tél : 04 92 90 52 38

accueil.bij@ville-antibes.fr

www.antibes-juanlespins.com/

jeunesse/bureau-information-jeunesse

Cannes

Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Tél : 04 97 06 43 40

bij@ville-cannes.fr

www.cannes.com

Cap-d'Ail

Bureau Information Jeunesse du

SIVOM de Villefranche-sur-Mer - Cap
d'Ail (BIJ)

Tél : 04 93 41 91 80

bij.capdail@sivom-villefranche.org

www.sivom-villefranche.org

La Colle-sur-Loup

Point Information Jeunesse (PIJ)

Tél : 04 93 24 68 36

espacejeune-lacolle@orange.fr

www.facebook.com/espace.jeune.14?fref=ts

Menton

Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Tél : 04 92 10 51 00

bij@ville-menton.fr

Nice

AGIS 06 Service Cap Jeunesse Côte d'Azur

Bureau Information Jeunesse de Nice (BIJ)

Tél : 04 93 80 93 93

bij@cap-jeunesse.fr

www.cap-jeunesse.fr

www.facebook.com/capjeunesseca

<http://twitter.com/Capjeunesseca>

Roquebrune-Cap-Martin

Point Information Jeunesse (PIJ)

Espace Municipal Jeunesse

Tél : 04 92 10 21 38

emj@mairiercm.fr

Saint-André-de-la-Roche

Bureau Information Jeunesse - Interco du SIVoM Val de Banquière-Saint-

André-de-la-Roche (BIJ)

Tél : 04 92 00 10 37

information.jeunesse@svdb.fr

Saint-Laurent-du-Var

Bureau Information Jeunesse (BIJ)

AAJIE - Accompagnement Jeunesse

Information Emploi AGASC -

Association de gestion et animation sportive et socio-culturelle

Tél : 04 92 12 20 41

bij@agasc.fr

<https://infojeunes.agasc.fr>

Vallauris

Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Tél : 04 92 95 15 02

informationjeunesse.vallauris@gmail.com

Villeneuve-Loubet

Info Jeunes Bureau Information Jeunesse - (BIJ)

Tél : 07 63 09 06 59

amandine.raya@villeneuve-loubet.fr

bij@villeneuve-loubet.fr

www.villeneuve-loubet.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE

Aix-en-Provence

Le repère jeunesse

Tél : 04 42 91 98 00

[lereperejeunesse@mairie-](mailto:lereperejeunesse@mairie-aixenprovence.fr)

aixenprovence.fr

www.aixenprovence.fr/Le-Repere-Jeunesse

Allauch

Bureau Information Jeunesse - (BIJ)

Tél : 04 86 67 46 20

m.athlani@allauch.com;

e.napoleoni@allauch.com

Aubagne

Service Information Jeunesse

La Boussole

Tél : 04 42 01 56 56

pjij@aubagne.fr

www.aubagne.fr/PIJ.html

Auriol

Point Information Jeunesse (PIJ)

Maison des Sports et Vie Associative

Tél : 04 42 01 91 09

pjij@mairie-auriol.fr

Châteaurenard

Point Information Jeunesse (PIJ)

Service jeunesse

Tél : 06 25 15 05 25

jeunesse@chateaurenard.com

Istres

Point Information Jeunesse (PIJ)

Espace pluriel jeunes

Tél : 04 42 56 25 19

epj@wanadoo.fr

<https://site-epj.fr>

La Ciotat

Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Tél : 04 42 83 85 57

bij.ciotat@mairie-laciotat.fr

www.laciotat.com

Lambesc

Point Information Jeunesse (PIJ)

Tél : 04 42 17 02 95

pjij@lambesc.fr

bme@lambesc.fr

Marseille

Info Jeunes Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

CRIJ Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tél : 04 91 24 33 50

www.infojeunes-paca.fr

Point Information Jeunesse - Marseille
La Castellane (PIJ)
Centre social La Castellane
Tél : 04 91 46 04 39
contact@cs-lacastellane.com,
jeunesse.cslacastellane@gmail.com

Miramas

Info Jeunes de Miramas
Tél : 06 65 05 04 19
b.evesque@mairie-miramas.fr

Peyrolles-en-Provence

Maison des jeunes
Tél : 04 42 57 89 81
mdj.peyrolles@utse.ifac.asso.fr

Plan-de-Cuques

Point Jeunes - Espace Anna Bremond
(BIJ)
Tél : 04 91 68 61 11
espaceab@plandecuques.fr
www.plandecuques.fr

Saint-Martin-de-Crau

Point Information Jeunesse (PIJ)
Centre social Les Oliviers
Tél : 04 86 52 03 30
pj.polejeunesse@csoliviers.fr
www.csoliviers.fr

Saint-Rémy-de-Provence

Maison des jeunes - Point Information
Jeunesse (PIJ)
Maison de la Jeunesse
Tél : 04 90 90 56 17
jeunesse@ville-srdp.fr
www.mairie-saintremydeprovence.fr

Venelles

Point Information Jeunesse (PIJ)
Service jeunesse et sports
Tél : 04 42 54 09 09
pj@venelles.fr

VAR

Bormes-les-Mimosas

Espace Orientation Emploi - Espace
numérique
Tél : 04 94 01 58 60
pj@ville-bormes.fr
www.ville-bormes.fr/fr/la-vie-quotidienne/economie-emploi/l-espace-orientation-emploi

Draguignan

Info Jeunes Draguignan
Tél : 04 94 68 27 00
infojeunes@ville-draguignan.fr
www.ville-draguignan.fr
www.facebook.com/draguignanBij
www.instagram.com/infojeunesdraguignan

Fréjus

Point Information Jeunesse (PIJ)
Centre d'animation de Villeneuve
Tél : 04 94 52 79 22 / 26
pijca@ville-frejus.fr

Gareoult

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
Tél : 04 94 80 94 90
service-jeunesse@gareoult.fr
www.gareoult.fr
www.facebook.com/Service-Jeunesse-Ville-de-Gareoult-2179502309004879

La Garde

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
Tél : 04 94 21 60 64
bij_lagarde@yahoo.fr
www.ville-lagarde.fr

La Londe-les-Maures

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
Tél : 04 94 01 54 38
bij@lalondelesmaures.fr
www.ville-lalondelesmaures.fr
<http://fr-fr.facebook.com/bijdelalondelesmaures>

La Seyne-sur-Mer

Bureau information jeunesse (BIJ)
Maison de la Jeunesse - Espace
Danielle Casanova
Tél : 04 94 06 07 80
bij83500@gmail.com

Le Beausset

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
Maison des Arts
Tél : 04 22 80 14 52
bij@ville-lebeausset.fr
www.ville-lebeausset.fr

Le Muy

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
Tél : 04 98 12 49 36
bij.lemuy83520@gmail.com
espacejeunes@ville-lemuy.fr
www.ville-lemuy.fr

Le Revest-les-Eaux

Information Jeunesse
Commune de Le Revest-des-Eaux
SPL Société publique locale du Sport,
Loisirs, Animations, Jeunesse
Maison Charles Vidal
Tél : 04 94 98 81 79
clement.slaj83@gmail.com; fabien.slaj83@gmail.com

Ollioules

Info Jeunes Ollioules
PIJ et Maison des jeunes d'Ollioules
Tél : 06 13 11 74 00
sdj.olioules@laligue83.org

Rocbaron

Bureau Information Jeunesse
Tél : 04 94 72 84 66
virginie.guerin@mairie-rocbaron.fr
bij@mairie-rocbaron.fr
www.instagram.com/bij83136/
<https://mairie-rocbaron.fr/jeunesse/bij/>
[bij-2/](#)

Roquebrune-sur-Argens

Point Information Jeunesse (PIJ)
Tél : 04 94 81 23 60
pij@mairie-roquebrune-argens.fr

Saint-Cyr-sur-Mer

Bureau municipal de l'Emploi / Info Jeunes
Tél : 04 94 32 01 79
emploi.stcyr@wanadoo.fr

Sainte-Maxime

Bureau information jeunesse (BIJ)
Tél : 04 94 79 97 05
bij@ste-maxime.fr
www.sainte-maxime.fr

Saint-Raphaël

Espace Jeunesse de Saint-Raphaël
Tél : 04 98 11 89 75
espacejeunesse@ville-saintraphael.fr
<http://www.facebook.com/bijdesaintraphael>
www.ville-saintraphael.fr/jeune/espace-jeunesse

Toulon

Maison de l'étudiant et de l'Information Jeunesse (MDEIJ)
Tél : 04 83 16 65 20
maisonetudiant@mairie-toulon.fr
www.toulon.fr/toulon-pratique/proxy/maison-de-l-etudiant-de-l-information-jeunesse

Vinon-sur-Verdon

Point Information Jeunesse
Durance Lubéron Verdon
Agglomération - DLVA Centre social et culturel "Maison du partage"
Tél : 04 92 79 34 62
jeunesse@maisondupartage.fr

VAUCLUSE

Avignon

Point Information Jeunesse - Avignon - Monfleury (PIJ)
MPT Monfleury
Tél : 04 90 82 62 07
mptmonfleury.jeunesse@gmail.com
<https://maisonpourtousmonfleury.fr>

Infos Jeunes - Centre Social et Culturel Espace Pluriel
Tél : 06 73 21 12 23
lara_dautrement@agascavignon.org

Bédarrides

Info Jeunes Bédarrides
Tél : 06 08 87 24 39
pij.bedarrides@gmail.com

Bollène

Espace jeunes - Point Information Jeunesse
Communauté de communes Rhône-Lez- Provence-Bollène
Tél : 07 60 83 55 40
pij@ccrlp.fr

Carpentras

Point Information Jeunesse - Carpentras (PIJ)
Maison du Citoyen
Tél : 04 90 60 84 00
jeunesse@carpentras.fr
<https://infojeunes.carpentras.fr/accueil.html>

Cavaillon

Point information jeunesse (PIJ)
Service jeunesse
Tél : 04 90 71 96 06
pij@ville-cavaillon.fr

Le Pontet

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
Espace ressources
Tél : 04 90 03 09 50
bij.pontet@hotmail.fr

L'Isle-sur-la-Sorgue

Point information jeunesse (PIJ)
Tél : 04 90 24 50 19
pij@islesurlasorgue.fr

Maubec

Point Information Jeunesse (PIJ)
AVEC Pôle animation jeunesse et famille
Tél : 04 86 50 80 10
info.jeunesse@aveclagare.org
www.aveclagare.org

Morières-lès-Avignon

Espace Information Jeunesse
Tél : 04 86 19 20 35
mdj@morieres.fr
www.bigbird-prod.com/qu-est-ce-que-l-information-jeunesse/

Pernes-les-Fontaines

Point Information Jeunesse (PIJ)
La Conserverie
Tél : 04 90 66 66 94
conserverie@jeunesse-perneslesfontaines.fr
www.jeunesse-perneslesfontaines.fr

Sarrians

Point Information Jeunesse (PIJ)
Tél : 07 77 00 37 33
pij-sarrians@hotmail.fr



info
jeunes
Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
EXPLORER LES POSSIBLES

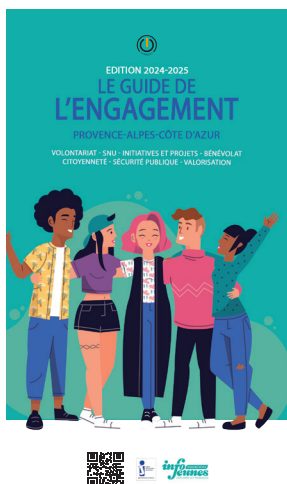


Connecte-toi sur

boussole.jeunes.gouv.fr

◀ la Boussole ▶
des Jeunes

te met en contact
avec le pro qu'il te faut



Une édition du CRIJ Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Directrice de la publication : Florence Lecocq

Coordination : Pascale Serra

Recherche documentaire et rédaction :

Claude Duffaud et Pascale Serra

Création et réalisation graphique maquette : Pygma

Régie publicitaire : Pygma - Tél. 02 32 96 31 31

Impression et façonnage : Imprimerie Mérico



Info Jeunes - CRIJ Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

96 La Canebière

13001 Marseille

04 91 24 33 50

www.infojeunes-paca.fr



#INFOJEUNESPACA

DÉPART
18:25
PAR CHÈQUE-VACANCES

Une aide qui finance
80 % du coût
de mes vacances* ?

AVEC DÉPART 18:25,
C'EST OÙ JE VEUX,
QUAND JE VEUX ! ;)

Rendez-vous sur **depart1825.com**



/depart1825



@programme depart1825ans



@depart1825



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



*Voir conditions sur
depart1825.com